

RAPPORT
DU
CONSEIL MONDIAL
DE L'ALIMENTATION
sur les travaux de sa dixième session

11-15 juin 1984

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 19 (A/39/19)



NATIONS UNIES

RAPPORT
DU
CONSEIL MONDIAL
DE L'ALIMENTATION
sur les travaux de sa dixième session

11-15 juin 1984

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 19 (A/39/13)



NATIONS UNIES

New York, 1984

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
Sigles		iv

PREMIERE PARTIE

Questions portées à l'attention de l'Assemblée générale

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION A SA DIXIEME SESSION MINISTERIELLE	1 - 66	2
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	---

DEUXIEME PARTIE

Débats du Conseil

Chapitres

I. QUESTIONS D'ORGANISATION	1 - 20	20
A. Ouverture de la session	1 - 13	20
B. Membres du Conseil	14	24
C. Participation	15 - 16	24
D. Bureau	17 - 18	26
E. Ordre du jour	19	27
F. Documentation	20	27
II. PROGRES ACCOMPLIS EN VUE DE L'ELIMINATION DEFINITIVE DE LA FAIM, 1974-1984	21 - 48	28
III. STRATEGIES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE ET COORDINATION ENTRE LES INSTITUTIONS	49 - 67	35
IV. RECONDUCTION DE L'ENGAGEMENT D'ELIMINER DEFINITIVEMENT LA FAIM	68 - 82	40
V. RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE	83 - 92	43

ANNEXES

I. Liste des documents soumis au Conseil mondial de l'alimentation lors de sa dixième session ministérielle		47
II. Déclaration des organisations non gouvernementales sur les questions dont était saisie la dixième session ministérielle du Conseil mondial		49

SIGLES

BAfD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Communauté économique européenne
CIB	Conseil international du blé
CMRADR	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GCRAI	Groupe consultatif de la recherche agricole internationale
IDA	Association internationale de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RAIU	Réserve alimentaire internationale d'urgence

PREMIERE PARTIE

QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL MONDIAL
DE L'ALIMENTATION A SA DIXIEME SESSION MINISTERIELLE

1. La dixième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation des Nations Unies s'est réunie à Addis-Abeba à l'invitation du Gouvernement éthiopien. L'année 1984 marque le dixième anniversaire de la Conférence mondiale de l'alimentation, qui s'est tenue à Rome, et qui a solennellement proclamé que l'élimination définitive de la faim était un objectif commun à tous les pays et invité "instamment tous les peuples exprimant leur volonté au niveau individuel et par l'intermédiaire de leurs gouvernements et des organisations non gouvernementales à collaborer en vue d'éliminer le spectre séculaire de la faim" 1/. La Conférence a affirmé la détermination que soit pleinement utilisé le système des Nations Unies pour appliquer ses décisions. Le Conseil mondial de l'alimentation a décidé de procéder à un examen des progrès accomplis pour atteindre les objectifs définis par la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, recenser les tâches qui restent à accomplir et recommander des politiques pour les mener à bien.

Le système alimentaire mondial dix ans après

2. En procédant à l'examen des progrès accomplis au cours des dix dernières années, le Conseil a noté que la situation alimentaire mondiale était devenue plus complexe et à certains égards plus précaire et que ses éléments étaient plus interdépendants. Il a également constaté qu'au cours de la décennie écoulée l'économie alimentaire mondiale avait été marquée par des déséquilibres et des distorsions croissants. Il a regretté que malgré l'amélioration constante de la situation d'ensemble des approvisionnements vivriers mondiaux au cours de la dernière décennie, les risques d'insécurité alimentaire soient plus grands aujourd'hui pour de nombreux pays en développement à faible revenu, particulièrement du fait de catastrophes naturelles et provoquées par l'homme.

3. Le monde nourrit en 1984 près d'un milliard de plus de bouches qu'en 1974 et, globalement, les denrées alimentaires produites sont largement suffisantes pour nourrir la population mondiale. Pourtant, il y a encore des centaines de millions d'hommes qui souffrent de la faim et de la malnutrition. L'objectif de la Conférence mondiale de l'alimentation - et aussi de toute l'humanité - qui consistait à éliminer la faim et la malnutrition en dix ans s'est révélé impossible à atteindre. La Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement adoptée par la résolution 35/56 de l'Assemblée générale du 5 décembre en 1980 en tient compte et prévoit que la faim et la malnutrition doivent être "éliminées le plus tôt possible et en tout cas avant la fin du siècle".

4. Le Conseil a réaffirmé que la faim et la malnutrition pouvaient être éliminées de notre vivant et a souligné que les principaux problèmes révélés par l'expérience acquise au cours des dix dernières années devaient être abordés avec détermination. Il a noté que les problèmes concernant l'alimentation et le développement devaient recevoir beaucoup plus d'attention.

5. Le Conseil a constaté que l'économie alimentaire mondiale actuelle est caractérisée par des déséquilibres marqués entre les résultats enregistrés par les principaux pays exportateurs de produits alimentaires et ceux des pays en déficit vivrier, dont le revenu était généralement faible. De nombreux facteurs qui

contribuaient à ces déséquilibres tenaient à la sécheresse chronique, à la désertification, à l'évolution défavorable du commerce international, aux fluctuations des taux de change, aux difficultés de balance des paiements, aux taux d'intérêt élevés, à l'endettement, à la dégradation des termes de l'échange et à la tendance au renforcement du protectionnisme auxquels étaient en butte les pays en développement, à des politiques alimentaires et macroéconomiques inadéquates dans certains pays en développement - autant de questions que la communauté internationale devait affronter de façon concertée. De l'avis de nombreuses délégations, la solution du problème alimentaire mondial ne pourrait être trouvée que dans le cadre d'un processus général de restructuration des relations économiques internationales, sur une base juste et démocratique, et en instaurant un nouvel ordre économique international.

6. Le Conseil considère que l'Afrique au sud du Sahara est maintenant au centre du problème alimentaire, tant en raison de l'insuffisance des niveaux de production alimentaire qu'en raison du pourcentage des individus en proie à la faim et à la malnutrition, par rapport à la population totale.

7. L'Asie, malgré les progrès remarquables accomplis sur la voie de l'autosuffisance alimentaire, est encore la région en développement qui contient le plus grand nombre de personnes chroniquement sous-alimentées que compte la planète. Les pays asiatiques doivent non seulement trouver le moyen d'atteindre cette population mais devront être en mesure de nourrir 900 millions de bouches supplémentaires avant la fin de ce siècle.

8. L'Amérique latine a fait de rapides progrès dans son secteur alimentaire et agricole commercial mais, en général, aux dépens du secteur de subsistance. Elle doit maintenant aborder ses problèmes alimentaires dans le contexte d'une urbanisation rapide de sa population et de dislocations sociales et économiques considérables provoquées par la récession économique mondiale et par la crise financière.

9. A des degrés divers, de nombreux pays, du tiers monde notamment, comptent sur les exportations de produits agricoles pour améliorer leur performance économique nationale et pour s'assurer les devises nécessaires à la couverture de leurs besoins croissants d'importations. En dépit de l'élargissement sensible du commerce international des produits alimentaires au cours des dix dernières années, les marchés agricoles ne sont devenus ni plus prévisibles ni plus stables.

10. Les politiques agricoles des principaux pays développés trop exclusivement axées sur l'intérêt national perturbent les marchés mondiaux des produits. Les restrictions imposées aux importations, les programmes de subvention des exportations et des pratiques analogues destinées à assurer la stabilité des marchés intérieurs ont entraîné une déstabilisation des marchés internationaux et nu à la sécurité alimentaire des pays en développement. Les risques de cette instabilité induite du marché sont importants en termes de mauvaise répartition des ressources, d'aggravation des relations commerciales, de pénuries et d'augmentation possible des prix en raison de changements éventuels de politiques de la part des principaux exportateurs, comme on a pu le constater pour les céréales au début des années 70. Le manque de volonté politique pour la conclusion de meilleurs accords internationaux sur les produits, notamment en ce qui concerne les céréales, qui permettraient de stabiliser les flux commerciaux et les prix du marché mondial, a nu au développement harmonieux du commerce international.

11. Le Conseil a recommandé que tous les pays s'efforcent d'éviter toute politique autocentrée et de promouvoir un dialogue réel sur les mesures destinées à améliorer la performance des marchés internationaux des produits et des capitaux.

12. Le Conseil a noté que de nombreux pays en développement se trouvaient devant un dilemme en ayant à choisir des politiques alimentaires et agricoles qui amélioreraient leur balance commerciale et leurs réserves de change aux dépens de ce qui pourrait être une voie plus difficile, à savoir : une répartition plus équitable des denrées alimentaires pour l'ensemble de leur population. Ce qui était aussi inquiétant c'était que certains pays en développement pourraient être obligés de prendre des mesures à court terme qui les empêcheraient d'appliquer des politiques à long terme sur lesquelles, en définitive, reposait l'autosuffisance alimentaire.

13. La solution de ce conflit entre plusieurs politiques dépendait de chaque gouvernement. Néanmoins, il ne faudrait pas croire qu'un gouvernement devrait nécessairement choisir entre une politique et une autre. Etant donné un engagement politique à long terme, les décideurs pourraient aborder les deux objectifs simultanément, mais de nombreux pays en développement auraient besoin d'un soutien international plus actif.

14. Les ministres ont conclu que pour atteindre les objectifs de la Conférence mondiale de l'alimentation, les exigences principales étaient les suivantes :

a) Des efforts soutenus de la part des pays en développement, à l'échelon national et régional, pour accroître la production alimentaire et améliorer l'accès aux approvisionnements alimentaires, la stratégie alimentaire intégrée jouant un rôle de plus en plus important dans les années à venir;

b) Une reconduction de l'engagement pour une réduction accélérée de la faim et de la malnutrition chroniques, intégrant des mesures directes et plus efficaces de lutte contre la faim au processus de développement économique et social;

c) Un effort concerté important de la part des pays africains et de la communauté internationale, pour résoudre la crise africaine en ce qui concerne l'alimentation et le développement, et la nécessité qui en découle d'accroître les ressources et d'améliorer encore l'utilisation de ces ressources;

d) Un nouveau recensement et la négociation des mesures visant à améliorer l'accès des pays en développement aux approvisionnements alimentaires en cas de pénuries alimentaires mondiales;

e) De réels efforts des pays développés pour réduire le protectionnisme et l'instabilité du marché international, afin d'aider tous les pays à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire et de développement;

f) Des efforts pour résoudre les graves problèmes financiers en général et les problèmes de liquidités en particulier auxquels se heurtent les pays en développement, largement du fait des incidences de l'augmentation des taux d'intérêt;

g) Un engagement de poursuivre et d'accroître l'aide au développement en renforçant le rôle des organisations multilatérales et en améliorant la coordination de l'aide internationale.

Désarmement, sécurité alimentaire et développement

15. Le Conseil a réaffirmé que la paix et le désarmement étaient les conditions préalables d'une amélioration de la situation économique et de la sécurité alimentaire et que le droit à la nourriture était un droit universel de l'homme que les gouvernements devaient s'efforcer de garantir; à cet égard, le Conseil a souligné son adhésion au principe général suivant lequel les denrées alimentaires ne devaient pas être un instrument de pression politique. L'attention du Conseil a été attirée sur l'importance qui s'attachait à ce qu'il applique la résolution 38/188 J de l'Assemblée générale, du 20 décembre 1983, concernant les arrangements institutionnels relatifs au processus du désarmement. Il a été suggéré que les fonds ainsi libérés soient affectés à l'effort de production alimentaire des pays en développement.

Importance accrue des politiques alimentaires et des systèmes agro-alimentaires nationaux

16. En examinant le contexte économique international, le Conseil a constaté la possibilité d'un ralentissement de la croissance économique des pays développés d'ici à la fin de la décennie. Cela indiquait que pour la plupart des pays en développement, une stratégie d'ajustement et d'orientation tournée vers l'extérieur, ou de dépendance excessive à l'égard des échanges internationaux comme principal facteur de développement, ne saurait de façon réaliste miser essentiellement sur la reprise de la croissance du Nord industriel, comme on l'espérait souvent.

17. Des stratégies de croissance économique plus autonome sont impératives. Etant donné, en particulier, que de nombreux pays en développement sont encore largement agricoles, le rythme de développement de leur potentiel agro-alimentaire revêt encore plus d'importance aujourd'hui que par le passé. L'accroissement de la production alimentaire et une meilleure répartition des vivres constituent un stimulant économique général pour le développement du marché intérieur et la mobilisation des ressources nationales.

18. Ces circonstances rendent encore plus urgente la mise en place de stratégies alimentaires nationales, qui sont une priorité reconnue et qui favorisent une harmonisation plus poussée des politiques alimentaires et agricoles avec les opérations techniques et les investissements. Certains des pays qui ont accompli des progrès significatifs dans la voie qui conduit vers la solution de leurs problèmes d'approvisionnement et de distribution des produits alimentaires sont ceux qui ont placé au centre de leurs programmes de développement des stratégies alimentaires intégrées.

19. Les stratégies de développement doivent être conçues en fonction des possibilités, des besoins et du cadre socio-politique des divers pays. Quelles que soient les différences entre les pays, une croissance plus autonome exige une priorité plus élevée pour l'alimentation et l'agriculture, une meilleure intégration structurelle entre les secteurs et un équilibre judicieux entre le développement du marché intérieur et les exportations, tous ces éléments devant être étayés par une aide extérieure soutenue et accrue. Ce sont là certains des impératifs du développement pour accélérer la croissance dans la plupart des pays du tiers monde au milieu de la décennie actuelle. Dans ce contexte, les ministres

ont souligné les rôles respectifs des secteurs privé, public et coopératif et ont exprimé l'opinion que les pays en développement devaient pleinement tenir compte, le cas échéant, de la place qui revenait à chacun de ces secteurs.

20. Les ministres ont reconnu que l'adoption d'une stratégie alimentaire intégrée revêtirait une importance encore plus grande à l'avenir. La population mondiale compterait au moins 6 milliards d'êtres humains d'ici l'an 2000. L'accroissement démographique et les courants migratoires entraîneraient, dans de nombreuses régions du monde en développement, une croissance explosive des centres urbains et une pression accrue sur les terres dans les zones rurales. Malgré les problèmes que posait la lenteur actuelle de la croissance économique, le relèvement des revenus réels se traduirait vraisemblablement par un changement du régime alimentaire dans les années à venir. En conséquence, on pouvait s'attendre à une augmentation sensible - peut-être un doublement - de la demande de produits alimentaires au cours des 20 prochaines années.

21. Cette évolution rendrait d'autant plus nécessaire la réalisation de deux objectifs à l'échelon national : produire un volume considérablement accru d'aliments pour d'énormes masses urbaines et fournir un emploi et un revenu à une population rurale et urbaine toujours plus nombreuse. Le développement du secteur alimentaire était essentiel pour atteindre le premier objectif et aiderait puissamment à atteindre le deuxième.

Action à mener pour résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition chroniques

22. Tout en se félicitant des résultats scientifiques et techniques obtenus par certains pays en développement sur le front de la production alimentaire, les ministres ont exprimé leur vive préoccupation devant les médiocres résultats obtenus dans la lutte contre la faim et la malnutrition et devant la croissance démographique dans maintes parties du tiers monde. Le Conseil est convenu qu'il devait s'attacher davantage à écarter les obstacles politiques, économiques et sociaux qui empêchaient une répartition plus équitable des produits alimentaires parmi toute la population.

23. Les stratégies alimentaires nationales s'efforçaient de plus en plus d'établir un lien entre la production et les besoins de consommation alimentaires. Ce lien était particulièrement évident dans le cas des petits exploitants agricoles. Les ministres ont demandé que l'on s'attache davantage à améliorer les techniques de production et les stimulants économiques à l'intention des petits exploitants, car ceux-ci constituaient la clef de voûte de l'agriculture dans de nombreux pays.

24. Dans ce contexte, le Conseil a rappelé le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui avait insisté sur la nécessité d'encourager l'initiative, les énergies et la participation de la population rurale - hommes et femmes - à l'action de développement. Le Conseil a souligné le rôle crucial de politiques de fixation des prix qui apporteraient un avantage réel aux petits producteurs sans pour autant imposer des sacrifices insoutenables aux consommateurs pauvres, l'importance des coopératives pour la production et la commercialisation des produits de la petite exploitation, et enfin la nécessité de mettre en place des institutions et des services agricoles associant des méthodes modernes de gestion aux structures et sensibilités

culturelles traditionnelles. La possibilité d'accès à des biens de consommation essentiels a été jugée un élément important de l'ensemble des mesures d'incitation à la production agricole.

25. En ce qui concerne les travailleurs ruraux sans terre ainsi que les pauvres et les chômeurs des zones urbaines, on a considéré que les problèmes essentiels à résoudre étaient ceux du revenu et de l'accès à une nourriture peu coûteuse. Afin d'accroître la consommation de ces groupes, il allait falloir agir avec beaucoup plus de diligence pour :

a) Créer des revenus et des emplois, ce qui revenait souvent dans l'immédiat à entreprendre des programmes de travaux publics associés à long terme à des mesures telles que plans de réinstallation, redistribution des terres et création d'emplois dans l'industrie;

b) Accroître l'efficacité des circuits de distribution alimentaire en améliorant la logistique de la commercialisation - à l'échelon tant national qu'international - pour abaisser le prix des denrées alimentaires et les mettre à la portée des habitants des zones rurales;

c) Mobiliser l'épargne rurale existante;

d) Stimuler la production et la distribution d'aliments de base à bas prix;

e) Subventionner, de façon sélective et en fonction de certains objectifs, le prix des denrées de base destinées aux nécessiteux;

f) Mener des interventions alimentaires et nutritionnelles spéciales en faveur des personnes menacées, dans le cadre d'actions d'urgence ou d'actions en faveur des éléments les plus vulnérables, à savoir les mères et les jeunes enfants des familles déshéritées.

26. Les pays à faible revenu et à déficit alimentaire, où les structures institutionnelles étaient limitées, auraient besoin pour travailler avec une vigueur renouvelée à l'élimination définitive de la faim, que la communauté internationale leur apporte une contribution plus large, pour les aider à la fois à accroître leur production alimentaire et à mettre en permanence plus d'aliments à la portée des victimes chroniques de la pauvreté et de la faim.

Nécessité urgente de renverser la tendance à la détérioration de la production et de la consommation alimentaires en Afrique

27. Le Conseil a exprimé sa préoccupation devant la gravité de la situation alimentaire et agricole en Afrique et la forte incidence de la faim et de la malnutrition chroniques. Il a noté que la crise alimentaire qui frappait la région avait maintenant pris des proportions telles que, selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de la moitié des pays africains, comptant quelque 150 millions d'habitants, connaissaient des pénuries alimentaires.

28. Les ministres ont réaffirmé les inquiétudes du Conseil mondial de l'alimentation devant la crise toujours plus grave qui frappait les pays africains et ont rappelé que depuis 1979-1980, le Conseil attirait l'attention internationale

sur l'Afrique. Depuis cinq ans, en étroite coopération avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Commission économique pour l'Afrique, le Conseil mondial de l'alimentation oeuvrait avec les gouvernements et les responsables africains pour rechercher des solutions plus efficaces et mobiliser un soutien accru afin de résoudre les problèmes alimentaires.

29. La crise alimentaire était la partie la plus visible de la crise économique profonde dont souffraient actuellement les gouvernements et les peuples de la plupart des pays africains. Ceux-ci avaient été durement touchés par un ensemble de facteurs défavorables - sécheresse, inondations et catastrophes dues à l'action de l'homme - qui avaient contribué à la dégradation de leur économie. De plus, ils avaient été victimes de forces extérieures négatives, notamment la baisse des recettes commerciales due à la récession économique mondiale. S'ajoutant à la détérioration des termes de l'échange, la crise de l'endettement était devenue aiguë pour la plupart des pays. Les investissements avaient pratiquement cessé de croître et de nombreux pays se trouvaient maintenant confrontés à la nécessité douloureuse de procéder à des ajustements sous forme de dévaluation, de restrictions sévères des importations et de modifications de la structure des prix. Tous ces facteurs extérieurs avaient sérieusement aggravé les problèmes intérieurs que connaissaient nombre de pays.

30. Le Conseil a souligné avec force la nécessité de prendre d'urgence des mesures exceptionnelles afin de maintenir un niveau de consommation minimal, d'assurer une distribution suffisante de vivres et de soulager la misère humaine. Il a demandé à la communauté de donateurs et aux institutions multilatérales d'accélérer l'envoi de secours et d'aide d'urgence aux pays africains gravement éprouvés. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser davantage de ressources financières aux fins de soutien logistique, notamment pour l'entreposage et la distribution intérieure. Parallèlement, le Conseil a fait valoir l'importance de mieux intégrer les secours à court terme avec les mesures à moyen terme de relèvement ainsi qu'avec les objectifs socio-économiques à long terme énoncés dans le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique (A/S-11/14, annexe I).

31. Le Conseil s'est déclaré solidaire des gouvernements africains qui, dans un esprit d'autosuffisance, avaient manifesté la volonté politique de s'attaquer à leurs problèmes alimentaires, volonté dont témoignaient les efforts entrepris actuellement par quelque 34 pays pour atteindre leurs objectifs alimentaires en appliquant des stratégies alimentaires dans le cadre des plans nationaux de développement.

32. L'élaboration et l'exécution de stratégies alimentaires avaient fait des progrès encourageants en Afrique, mais non sans difficultés. Les contraintes physiques - essentiellement la sécheresse - et économiques étaient accrues par des difficultés administratives et structurelles, notamment des insuffisances dans le domaine des systèmes d'information et de planification ainsi que dans celui des ressources institutionnelles et humaines, et surtout par le manque de soutien financier.

33. Les efforts entrepris actuellement devaient non seulement se poursuivre mais être intensifiés, affinés et consolidés. Les principaux domaines prioritaires et les problèmes critiques sur lesquels devraient se concentrer les ressources

intérieures et extérieures au cours de la prochaine décennie ont été ainsi recensés : mise en valeur des ressources humaines; recherche et technologie; systèmes d'exécution efficaces; développement institutionnel; restructuration des marchés céréaliers et amélioration des politiques de prix; soutien aux petits agriculteurs et appui résolu, tant national qu'international, à la recherche agronomique pratique et au développement technologique; amélioration du rôle des femmes dans la production alimentaire et la nutrition; intégration plus étroite des éléments consommation et nutrition dans les programmes de production; développement des programmes d'irrigation.

34. Le Conseil a aussi souligné le besoin de promouvoir la coopération régionale et subrégionale. La lutte contre la désertification, la maîtrise des eaux, la recherche agronomique, l'organisation des échanges et la gestion des marchés des produits agricoles devaient être réalisées au niveau régional ou sous-régional chaque fois qu'il y avait lieu. La communauté internationale devait donc soutenir les initiatives prises à cet effet par les Etats.

35. Le Conseil a invité les institutions multilatérales, lorsqu'elles élaboraient, dans le cadre de leur mandat, les programmes visant le problème de l'alimentation et de la faim en Afrique, à considérer les domaines mentionnés ci-dessus comme étant prioritaires. Il a reconnu que cela exigeait une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et bilatéraux et les organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec les services nationaux compétents. Il a également noté avec satisfaction que les coordonnateurs résidents des Nations Unies avaient reçu l'ordre de procéder à des consultations avec les gouvernements, les organismes bilatéraux et multilatéraux et les organisations non gouvernementales en vue de rechercher les moyens de renforcer l'action commune indispensable pour venir en aide aux gouvernements africains.

36. A l'occasion de sa réunion dans un pays du continent africain, le Conseil a réitéré son refus inconditionnel de toute forme de discrimination raciale quelle qu'elle soit, en particulier du régime exécrationnel de l'apartheid, et il a noté également que les organisations internationales devaient s'efforcer de toute urgence de lutter contre l'aggravation de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique.

37. Pour commencer à promouvoir la coopération interrégionale dans le secteur alimentaire entre l'Afrique et d'autres régions, le Conseil a été invité à organiser, dans la mesure du possible, un échange de données d'expérience entre les responsables africains des politiques et leurs homologues d'autres régions.

38. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les efforts entrepris par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale sur la crise économique et sociale dont souffre l'Afrique et pour accroître l'aide internationale. Le Conseil s'est félicité de l'initiative prise par le Secrétaire général en ce qui concerne la solution de la crise alimentaire africaine et de la nomination de M. Adebayo Adedeji en qualité de Représentant spécial pour coordonner la mobilisation des ressources en faveur des pays africains qui sont particulièrement touchés.

39. Le Conseil a pris note de la recommandation figurant dans le mémorandum spécial sur la crise économique et sociale de l'Afrique, émanant de la Conférence des ministres de la CEA et demandant instamment au Conseil économique et social de recommander la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale afin d'examiner, lors de sa trente-neuvième session, l'évolution de la situation d'urgence. Le Conseil s'est également félicité des efforts et des initiatives du Directeur général de la FAO et des recommandations qu'il avait adressées au Secrétaire général en vue de résoudre la crise alimentaire de l'Afrique. Notant avec une grande inquiétude la gravité de la situation alimentaire et agricole de la région, le Conseil a donné son plein accord à cette proposition et rendu hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour son initiative à l'égard de la crise africaine.

La coopération internationale au service des objectifs alimentaires

40. Le Conseil a attaché une grande importance au fait que depuis 1974 les organismes multilatéraux avaient donné suite à bon nombre de propositions spécifiques contenues dans les résolutions de la Conférence mondiale de l'alimentation ayant trait aux situations critiques et à la sécurité alimentaire. A certains égards, ils sont même allés encore plus loin. Les institutions internationales avaient aussi pris une part prépondérante aux efforts tendant à assurer des ressources techniques et financières aux pays en développement pour les aider à moderniser leur secteur alimentaire et agricole. La plupart des délégations ont regretté que ces institutions n'aient guère réussi jusqu'à présent à s'entremettre pour susciter les réformes et introduire certains des mécanismes internationaux jugés nécessaires dans le domaine commercial pour parvenir à un système alimentaire mondial plus agissant. Quelques délégations ont déploré la lenteur des progrès accomplis vers la conclusion des nouveaux accords commerciaux jugés nécessaires pour parvenir à une situation alimentaire mondiale plus conforme aux besoins.

Interventions des organismes multilatéraux dans les situations d'urgence et en faveur de la sécurité alimentaire

41. Les moyens mis en oeuvre pour faire face aux situations critiques s'étaient beaucoup améliorés. Le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO était en mesure de déceler les déficits de production et les menaces de crise alimentaire. La Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) administrée par le Programme alimentaire mondial (PAM) avait fait ses preuves en tant que dispositif souple permettant de mobiliser des secours d'urgence. L'objectif annuel de 500 000 tonnes avait été atteint depuis 1981. Le volume de l'aide alimentaire avait été en moyenne d'environ 9 millions de tonnes par an au cours de la décennie, chiffre inférieur à l'objectif de 10 millions de tonnes recommandé par la Conférence. De plus, on est devenu conscient des effets potentiellement négatifs de l'aide alimentaire et des efforts ont été accomplis pour atténuer ses inconvénients éventuels.

42. Le Conseil a souligné qu'il fallait s'attacher sans relâche à mieux intégrer l'aide alimentaire aux politiques et programmes des pays en développement. Une forte proportion de l'aide alimentaire totale était acheminée par des voies multilatérales comme l'avait proposé la Conférence. Pourtant, les besoins d'aide

alimentaire étaient plus importants aujourd'hui qu'il y a 10 ans et le volume de cette aide représentait une proportion sensiblement plus faible de la demande croissante d'importations céréalières de maints pays en développement à faible revenu.

43. Une meilleure conceptualisation des éléments de la sécurité alimentaire et de la manière dont ils se concrétisent s'est fait jour :

a) La FAO lie à présent bon nombre des activités relevant des programmes en cours à un concept intégré de la sécurité alimentaire et se procure des ressources extra-budgétaires pour contribuer à rendre opérationnels les dispositifs nationaux de sécurité alimentaire;

b) Le Conseil mondial de l'alimentation a solidement implanté la sécurité alimentaire dans le contexte des stratégies alimentaires nationales et des politiques internationales;

c) L'aide alimentaire, dans les mains du PAM, est devenue un instrument du développement et un moyen de redistribution des revenus, généralement au profit des couches les plus déshéritées des pays les plus pauvres;

d) La "facilité céréalière" du FMI, bien qu'elle n'ait été mise à profit que dans de rares occasions depuis qu'elle est entrée en vigueur au milieu de l'année 1981, atténue les difficultés de balance des paiements des pays ayant un déficit alimentaire et dont la facture des importations céréalières s'alourdit passagèrement.

Concours techniques et financiers multilatéraux

44. Dans l'ensemble, les organismes multilatéraux ont accordé au secteur une plus haute priorité que ne l'ont fait les organismes bilatéraux pour ce qui est de l'affectation des ressources. En outre, de nombreux organismes multilatéraux se sont spécialement attachés à promouvoir des mesures visant le revenu, l'emploi et d'autres éléments de nature à combattre la pauvreté, au profit des groupes déshérités et chroniquement en proie à la faim. Leur expérience ajoute énormément à l'engagement renouvelé d'éliminer définitivement la faim. Les ministres ont notamment fait état :

a) Des projets de la Banque mondiale financés par les crédits de l'Association internationale de développement (AID) et destinés à mettre à la portée d'un grand nombre d'agriculteurs des ensembles simples de biens de production et d'une technologie peu coûteuse;

b) Des interventions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds international pour l'enfance (FISE) en faveur des mères et des enfants ayant besoin de nourriture et de soins, au nom de la "révolution pour la santé";

c) Du potentiel d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le vaste domaine des sciences, des programmes et des politiques agricoles;

d) Des politiques de l'emploi et des programmes spéciaux de travaux publics mis au point par l'Organisation internationale du Travail (OIT);

e) Des compétences uniques du Fonds international de développement agricole (FIDA) en matière de projets destinés aux petits exploitants et aux ruraux pauvres;

f) Des dispositifs de coordination intersectorielle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en ce qui concerne les politiques et programmes à l'échelon national;

g) Des banques régionales de développement qui ont été à l'avant-garde du développement alimentaire et agricole en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Le Conseil a rappelé l'importance stratégique des ressources génétiques végétales pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire; il a rappelé également que les résolutions 8/83 et 9/83, relatives à la conclusion d'un engagement international et à la constitution d'une commission des ressources génétiques végétales, avaient été adoptées par la Conférence de la FAO à sa vingt-deuxième session. De nombreuses délégations ont instamment demandé à tous les gouvernements de donner suite à ces résolutions.

Incidence des problèmes de commerce et de recettes sur la situation alimentaire des pays en développement

45. Le Conseil a exprimé sa profonde inquiétude devant le fait que la récession mondiale et la crise financière avaient assombri les perspectives de sécurité alimentaire dans les pays en développement où elle était étroitement liée aux conditions économiques et commerciales générales.

46. Les ministres ont souligné avec insistance l'influence considérable qu'exerçaient les conditions du commerce agricole international sur le développement et les recettes d'exportation de maints pays du tiers monde. La prolifération des restrictions à l'importation et le recours croissant aux subventions à l'exportation étaient considérés comme ayant contribué à l'instabilité du marché international et aux déséquilibres croissants observés dans les pays développés et en développement en matière d'affectation des ressources. Tous les pays devraient faire preuve de la volonté politique nécessaire en s'abstenant de créer des obstacles tarifaires aux importations de produits agricoles, notamment celles qui provenaient de pays en développement. Les pays exportateurs devraient s'efforcer de restreindre les aides à l'exportation et les mesures analogues qui pourraient entraver le commerce, en particulier celui des pays en développement.

47. Le Conseil a reconnu l'intérêt que présentaient des marchés plus ouverts et affirmé qu'il faudrait s'attacher bien davantage à préparer le terrain en vue d'ajustements plus cohérents des politiques commerciales et de la restructuration des éléments qui s'y rattachaient dans les principaux pays participant aux échanges. La reprise des négociations commerciales était indispensable pour freiner le protectionnisme et élargir les recettes d'exportation des pays en développement. Les ministres ont souligné que le Conseil mondial de l'alimentation devrait poursuivre ses efforts afin d'entretenir la nécessaire détermination politique qui devait présider aux négociations dans le cadre du GATT ainsi qu'aux délibérations dans d'autres instances.

48. Le Conseil a réaffirmé son opposition à l'utilisation des denrées alimentaires comme instrument de pression politique. A ce propos, la majorité des délégations a demandé que soit promptement rétabli le contingent sucrier du Nicaragua conformément à la résolution adoptée le 13 mars 1974 par les parties contractantes du GATT. Le Président du Conseil mondial de l'alimentation a été invité à intervenir en ce sens. Il fallait aussi redoubler d'efforts pour parvenir à concilier les politiques économiques intérieures des pays développés et la nécessité d'améliorer les débouchés commerciaux et la sécurité alimentaire des régions en développement.

49. De nombreuses délégations ont fait valoir toute l'importance que revêtaient les sociétés agro-alimentaires multinationales dans la production et le commerce des produits agricoles, et la nécessité que leurs activités coïncident dans toute la mesure du possible avec les intérêts et les plans de développement des pays du tiers monde. Elles ont aussi rappelé qu'il convenait d'activer la rédaction d'un code de conduite pour les sociétés transnationales et qu'il importait de continuer à évaluer les activités de ces dernières.

Ressources engagées dans l'alimentation et l'agriculture

50. Le Conseil a constaté avec inquiétude que non seulement la situation commerciale des pays en développement était alarmante depuis 1980, mais qu'en plus il semblait que se soit relâchée l'entente internationale de 1974 concernant l'augmentation de l'assistance financière au bénéfice des secteurs alimentaires et agricoles des régions en développement.

51. Le Conseil a noté avec satisfaction que, grâce à l'impulsion donnée par la Conférence mondiale de l'alimentation, les ressources extérieures destinées à l'alimentation et à l'agriculture avaient doublé en termes réels. Les investissements intérieurs dans ce secteur s'étaient beaucoup accrus dans de nombreux pays durant les années 70. Les organismes multilatéraux de financement avaient joué à cet égard un rôle important et novateur; leurs interventions avaient facilité la mise au point des politiques de développement et avaient souvent été à l'origine de réalisations notables en matière de production et de distribution des denrées alimentaires.

52. Le Conseil a particulièrement fait référence au rapport établi à sa requête par le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies et intitulé : "Evaluation complète du flux de ressources mondiales passant par les organismes des Nations Unies dirigées vers le secteur de l'alimentation et de l'agriculture"; ce document avait été demandé par le Conseil économique et social des Nations Unies dans sa résolution 1983/77. Les ministres ont fait l'éloge dudit rapport, qui apporterait une utile contribution aux délibérations du Conseil économique et social.

53. Ayant examiné les principales conclusions du rapport, le Conseil a noté que depuis 1974 la communauté internationale avait accru ses engagements et ses apports de ressources conformément au consensus atteint lors de la Conférence mondiale de l'alimentation. De 1974 à 1982, les ressources allouées au secteur de l'alimentation et de l'agriculture et acheminées par le système des Nations Unies avaient augmenté au rythme impressionnant de 13,7 p. 100 par an en termes réels. Néanmoins, l'ampleur du flux de ressources d'origine bilatérale aussi bien que

multilatérale était restée inférieure aux besoins reconnus de toute part. En outre, le taux de croissance des engagements au titre de l'alimentation et de l'agriculture avait diminué, ce qui ne manquerait pas de rejaillir à brève échéance sur les apports.

54. Le volume global actuel d'assistance est insuffisant pour atteindre les objectifs alimentaires mondiaux convenus. L'aide à l'alimentation et à l'agriculture a faibli ces deux dernières années. L'aide bilatérale au secteur est en recul. Les 9 milliards de dollars E.-U. destinés à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement ne permettront pas d'apporter une assistance sensiblement accrue aux pays à faible revenu et à déficit alimentaire, en Afrique notamment, et il en va de même des contributions annoncées au PNUD. Les ministres ont souligné avec force la nécessité d'inverser la tendance au fléchissement de l'aide au titre de l'alimentation et de l'agriculture, qui devait être portée à des niveaux adéquats en faisant appel à toutes les sources.

55. Les négociations en vue de la deuxième reconstitution des ressources du FIDA, notamment entre les donateurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), n'ont donné que des résultats fort décourageants jusqu'à présent. Certains pays n'ont pas rempli leurs obligations au titre de la première reconstitution. Les ministres ont souligné la contribution particulièrement précieuse du FIDA à la campagne pour l'élimination de la faim. Un grand nombre de délégations ont adressé un appel aux pays membres du FIDA afin que :

a) Tous les pays honorent dans les meilleurs délais leurs engagements au titre de la première reconstitution;

b) Les pays de toutes les catégories annoncent le montant de leur contribution sans plus subordonner leur engagement à des quote-parts en pourcentage afin que le FIDA puisse maintenir ses activités à un niveau satisfaisant à la fin de l'année en cours;

c) Il soit fait appel aux bons offices du Conseil mondial de l'alimentation en vue de mener rapidement à bien la deuxième reconstitution.

Quelques délégations ont fait valoir l'importance de la question du partage de la charge entre les pays membres de l'OCDE et de l'OPEP.

56. Le Conseil a accueilli favorablement la recommandation du Directeur exécutif selon laquelle les pays donateurs pourraient bien consacrer une plus grande part de leurs flux d'aide à la promotion des stratégies alimentaires des pays en développement à faible revenu. Il ressortait du bilan des progrès accomplis pendant ces dix dernières années que, pour redresser la situation alimentaire, les gouvernements devaient donner une priorité nouvelle aux investissements agricoles dans l'affectation de leurs ressources nationales, et disposer d'une marge de manoeuvre suffisante pour faire face aux besoins de consommation essentiels ainsi qu'aux besoins d'investissement, tout en renforçant les stimulants à la production dans les zones rurales. Rares étaient les pays à faible revenu qui parviendront à disposer d'une semblable marge sans une aide accrue.

57. Tel supplément d'aide et d'investissement qui serait fourni au secteur de l'alimentation et de l'agriculture devrait être entièrement acheminé par l'intermédiaire des institutions existantes, tant multilatérales que bilatérales, pour que l'action en cours soit menée avec plus d'efficacité. Le Directeur exécutif a recommandé de majorer d'au moins 5 milliards de dollars E.-U. le montant des ressources extérieures, sur une période de cinq ans à compter de 1986, à répartir en proportions approximativement égales entre l'aide alimentaire au titre de programmes et l'assistance technique et financière. Ces deux formes d'aide étaient hautement complémentaires.

58. Cette approche aurait l'avantage de conduire à une réorientation majeure des utilisations de l'aide alimentaire accordée au titre de programmes, comme l'avaient préconisé les ministres à la neuvième session du Conseil mondial de l'alimentation, car on minimiserait ainsi le risque de perturber les marchés et on pourrait espérer parvenir à éliminer progressivement l'aide alimentaire à mesure que les réformes politiques et les investissements connexes entraîneront un accroissement de la production vivrière.

59. Les modalités opérationnelles régissant l'utilisation de ce type d'aide alimentaire pour faciliter les stratégies et programmes alimentaires de certains pays en développement devront être examinées de plus près en fonction des besoins particuliers de chaque pays. Alors que la plus grande partie de l'aide au titre de programmes servira à améliorer à la fois la balance des paiements et les budgets des pays, les ressources supplémentaires destinées à l'ajustement des politiques alimentaires rapporteront directement l'application de cette aide aux objectifs du secteur alimentaire, en particulier ceux qui ont trait aux stimulants à la production et aux objectifs en matière de consommation.

60. Au niveau national, on est maintenant davantage conscient de la nécessité de mieux intégrer l'aide technique, financière et alimentaire et de prévoir plus de souplesse et de possibilités d'échanges dans la répartition des divers types d'aide. A mesure que les pays en développement affermissent leur cadre politique, il se forme une meilleure base pour relever progressivement le niveau d'aide au titre des programmes. L'impulsion donnée vers une plus grande compréhension et un assouplissement des procédures de coopération doit se maintenir ces prochaines années.

Nécessité de resserrer la coordination et la coopération

61. Le Conseil a affirmé que l'engagement d'éliminer la faim et la malnutrition sous-entendait non seulement une assistance régulière et accrue aux pays confrontés à des problèmes alimentaires de plus en plus complexes, mais encore des améliorations dans la qualité de la coopération internationale et des changements dans les mécanismes nationaux de prise de décisions.

62. Les gouvernements sont de plus en plus conscients des dimensions sociales et économiques des problèmes de l'alimentation et de la faim. Les stratégies alimentaires nationales font clairement apparaître que l'objectif de l'élimination définitive de la faim transcende les divisions sectorielles. De nombreux gouvernements ont commencé à étendre le processus d'élaboration d'une politique alimentaire au-delà du secteur agricole, en coordonnant les politiques macro-économiques, fiscales et monétaires de manière à en tirer tout le parti

possible pour la nutrition et le développement. Les ministres de l'agriculture, de la planification, des finances, du commerce et du travail se réunissent de plus en plus souvent pour examiner les politiques nationales visant à améliorer l'alimentation et lutter contre la faim.

63. Le Conseil a noté que ces changements à l'échelon national ne se reflétaient pas encore entièrement dans le système international de coopération en faveur du développement. La coordination entre les activités de terrain des institutions multilatérales et celles de leur siège était encore un sujet de préoccupation pour le Conseil. A ce propos, il a examiné aussi les interactions entre ces institutions et les programmes bilatéraux, les organisations non gouvernementales et les efforts des gouvernements nationaux.

64. En outre, le Conseil a observé que les efforts déployés par le système multilatéral polycentrique pour coordonner les activités intéressant l'alimentation et la faim avaient généralement convergé vers les principales institutions s'occupant de l'alimentation. Mais le véritable problème de la coordination ne concernait pas seulement ces dernières institutions : il était lié aux différentes organisations des objectifs et politiques des organismes qui ne s'occupaient pas d'alimentation, en particulier les institutions financières. Les conseils divergents des différentes institutions extérieures risquaient de compliquer la tâche ardue des gouvernements qui s'efforçaient d'appliquer leurs politiques avec plus de cohérence et d'efficacité.

65. Le Conseil a reconnu que les organisations non gouvernementales devraient participer davantage au dialogue ainsi qu'à un effort de coopération internationale mieux coordonné.

66. Nous, ministres :

a) Affirmons qu'il n'est plus possible de prétendre que la faim sévit uniquement parce que l'humanité est incapable de produire assez de nourriture pour tous. Ce sont les hommes qui aujourd'hui en sont en grande partie responsables : ce sont eux qui la créent par leurs erreurs ou leur négligence, eux qui la perpétuent par leur suffisance et qui pourraient l'éliminer définitivement s'ils y étaient fermement résolus;

b) Déclarons que le premier devoir qui incombe au Conseil mondial de l'alimentation dans les années à venir consiste à entretenir la conviction que notre génération peut triompher de la faim. Pour y parvenir, le Conseil se doit de suivre sans relâche, d'évaluer avec précision et de préconiser judicieusement des approches novatrices, en insistant pour qu'elles soient appliquées à la solution des problèmes de la faim dans le monde;

c) En notre qualité de membre du Conseil mondial de l'alimentation, instrument issu de l'Assemblée générale des Nations Unies représentant la communauté internationale, nous nous engageons à continuer de jouer le rôle de catalyseur en vue d'une action concertée de tous ceux qui mènent un combat résolu pour l'élimination de la faim, ainsi qu'à demeurer les dépositaires de l'esprit de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974;

d) Recommandons à l'ECOSOC que soit convoquée une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'Afrique. En raison de la gravité de la situation, cette session devrait se tenir soit immédiatement avant, soit immédiatement après la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale;

e) Invitons la communauté internationale à renouveler son engagement à éliminer la faim définitivement le plus tôt possible et pour la fin du siècle au plus tard, ainsi qu'à mener à terme les tâches inachevées que la Conférence mondiale de l'alimentation avait fixées en 1974.

Note

1/ Voir A/CONF.65/20 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.75.II.A.3).

DEUXIEME PARTIE
DEBATS DU CONSEIL

CHAPITRE I

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

1. La dixième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation s'est tenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis Abeba, du 11 au 15 juin 1984. Elle avait été précédée d'une réunion préparatoire tenue à Rome du 30 avril au 3 mai 1984. Son but était de faire le point des progrès accomplis depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 et d'orienter les activités futures nécessaires pour éliminer définitivement la faim et la malnutrition, objectif essentiel de la Conférence.

2. M. Mengistu Haile-Mariam, président du conseil militaire administratif provisoire et de la Commission d'organisation du parti des travailleurs d'Ethiopie, commandant en chef des Forces armées révolutionnaires de l'Ethiopie socialiste et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a souhaité la bienvenue aux délégués à l'ouverture officielle de la session. Il a tenu à souligner l'importance de la dixième session ministérielle et précisé qu'en se penchant sur les études et évaluations présentées à cette réunion, les ministres auraient l'occasion de recommander des politiques et initiatives plus rationnelles pour l'avenir. Il a fait observer que le problème de la faim et de la malnutrition qui sévissait dans le monde demeurait alarmant. Actuellement, des centaines de millions de personnes n'avaient tout simplement pas assez à manger et, de ce fait, une proportion considérable de l'humanité restait vulnérable aux maladies. Le problème alimentaire qui se posait en Afrique était particulièrement critique et l'économie de la plupart des pays africains se fondait sur un secteur agricole précaire et primitif qui, faute de connaissances scientifiques, de moyens technologiques et de capitaux suffisants, ne pouvait pas se développer harmonieusement.

3. Certains ne souhaitaient pas voir les peuples fraternels d'Afrique coopérer entre eux pour résoudre leurs propres problèmes, a-t-il déclaré. Comme en outre l'exode rural se poursuivait devant la progression du désert, l'Afrique comptait dix millions de réfugiés. Le Président Mengistu Haile-Mariam a précisé que la crise économique internationale avait frappé les économies nationales de l'ensemble des pays en développement, notant en particulier que les prix des produits agricoles d'exportation avaient tellement chuté qu'ils ne couvraient pas toujours les coûts de production, ni la hausse des prix des produits industriels. Il a demandé instamment aux délégations de se pencher en priorité sur la solution des problèmes alimentaires, tout en reconnaissant que des problèmes aussi persistants et chroniques ne sauraient être résolus rapidement. Il a attiré l'attention des représentants sur le paradoxe de la situation actuelle où l'on constatait que certaines régions avaient des excédents alimentaires et d'autres souffraient de pénuries. Il a suggéré à cette session ministérielle : de chercher des moyens de créer une coopération internationale en vue d'améliorer les mécanismes de distribution alimentaire au profit de ceux qui avaient faim; de recommander un système de prix agricoles pour les pays en développement qui encourage les producteurs et corresponde aux conditions du marché international; d'indiquer dans quels domaines la coopération sous-régionale et régionale intégrée entre pays en

développement serait souhaitable; et de conseiller et promouvoir des stratégies alimentaires qui s'intègrent dans les plans de développement nationaux de telle manière que les objectifs de production et de consommation puissent être atteints, particulièrement en Afrique.

4. Le message du Secrétaire général des Nations Unies a été lu par M. Adebayo Adedeji, son représentant spécial pour la crise en Afrique. Le Secrétaire général a signalé que les objectifs fixés par la Conférence mondiale de l'alimentation étaient aussi valables aujourd'hui qu'en 1974 et il a affirmé que la communauté internationale attendait des ministres membres du Conseil mondial de l'alimentation qu'ils orientent les activités futures de lutte contre la faim. Il a fait état des résultats, particulièrement impressionnants, que le Conseil avait obtenus au cours des dix dernières années, et a confirmé que les recommandations du CMA au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale avaient sensiblement contribué à renforcer l'engagement international d'éliminer la faim et la malnutrition et à maintenir les questions alimentaires au premier plan des préoccupations mondiales.

5. Le Secrétaire général a confirmé que la faim et la malnutrition affligeaient encore de nombreux millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans les pays en développement. Il a mentionné en particulier la situation alimentaire critique en Afrique, précisant que le Conseil avait parfaitement raison de centrer son attention sur cette crise pendant sa dixième session. Il a rappelé qu'en janvier de cette année, il avait attiré l'attention de la communauté internationale sur l'aggravation de la crise économique et sociale en Afrique, tout en insistant sur la nécessité d'un soutien international aux pays africains pour leur permettre de parer à cette situation d'urgence, ainsi que sur celle d'une relance et d'une accélération du développement dans ces pays. Le Secrétaire général oeuvrait dans ce sens en consultation étroite avec les représentants de gouvernements africains, la communauté de donateurs et les chefs de secrétariat des organisations du système des Nations Unies. A ce propos, il a appelé l'attention des délégations sur l'initiative prise par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en faveur des pays africains les plus menacés de pénuries alimentaires, ainsi que sur le mémorandum spécial sur la crise économique et sociale en Afrique que la Conférence des ministres de la CEA avait établi en mai à l'intention du Conseil économique et social et de l'Organisation de l'unité africaine. Il a pris note du consensus, que reflète le Plan d'action de Lagos, quant à la nécessité d'harmoniser les mesures destinées à améliorer la situation alimentaire et agricole.

6. Le Secrétaire général a fait part de son intention de poursuivre énergiquement, avec les ministres du Conseil mondial de l'alimentation, son action personnelle visant à faire mieux connaître la situation de l'Afrique dans le monde entier et à obtenir un soutien accru permettant de renforcer les programmes et projets en cours. Il a constaté que ces prochaines années l'ensemble de la communauté internationale aurait de lourdes tâches à accomplir. Un soutien aux efforts nationaux déployés pour résoudre les problèmes de la faim et de la malnutrition était à son avis indispensable, de même qu'une aide financière, technique et alimentaire, pour atteindre les objectifs de développement dans le tiers monde. Il a lancé un appel pour que le système international et ses institutions continuent à bénéficier d'un soutien et que leurs activités soient mieux coordonnées. Le soutien au système international ne devait pas faiblir, a-t-il affirmé. La reconstitution substantielle, en temps utile, des ressources de

l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) revêtait une grande importance, a-t-il noté, car ces institutions étaient indispensables pour soutenir les initiatives prises et les ajustements apportés au niveau national, en particulier dans les pays à faible revenu. Il a assuré aux ministres du Conseil que la communauté des Nations Unies, représentée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, attendait avec impatience les conclusions et les résultats de cette session.

7. M. Eugene F. Whelan, président du Conseil mondial de l'alimentation et ministre de l'agriculture du Canada, a rappelé aux délégués qu'ils avaient le devoir, conformément au mandat que les Nations Unies leur avaient assigné, de préserver l'esprit de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Dans sa déclaration liminaire, le Président a remercié le Gouvernement et le peuple éthiopiens d'avoir invité le Conseil à tenir sa dixième session ministérielle à Addis Abeba. Il a observé que le Conseil mondial de l'alimentation avait deux fonctions principales : inciter les autres à mettre une plus grande part des ressources mondiales au service de l'alimentation et de la vie plutôt qu'à celui de la guerre et de la mort, et aider à coordonner les politiques des institutions des Nations Unies s'occupant des questions d'alimentation. Il a aussi formulé le vœu que les délibérations des ministres traduisent un engagement véritablement renouvelé, précisant qu'il était particulièrement troublé par la tendance qui se manifestait dans le financement de l'aide multilatérale par les pays développés. A son avis, il importait de trouver le moyen de rendre les institutions multilatérales plus efficaces et plus sensibles aux problèmes, car cela contribuerait grandement au maintien du rythme d'accroissement de l'assistance en faveur du développement.

8. M. Whelan a déclaré que si l'assistance se maintenait au niveau actuel, la croissance démographique, la hausse du coût de production des denrées alimentaires et la montée du protectionnisme allaient probablement, non seulement empêcher la communauté internationale de progresser, mais la feraient en fait rétrograder. Il a précisé qu'il incombait aux ministres du Conseil d'intervenir pour inverser cette tendance.

9. Le Président a proposé aux délégations d'étudier une méthode qui leur permettrait éventuellement de polariser leurs efforts avec plus de clarté et d'accroître l'aide publique en faveur de la production. Il a fait état de l'énorme progression de la production en Asie, de même qu'en Europe et dans les pays traditionnellement exportateurs de céréales comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Argentine. Nous avons la capacité certaine, a-t-il observé, de produire plus qu'assez de denrées alimentaires pour nourrir la population du monde entier et pourtant ceux qui souffrent de malnutrition grave sont aussi nombreux aujourd'hui qu'en 1974, leur chiffre ne se montant à pas moins de 450 millions. De toute évidence, a-t-il ajouté, les populations les plus déshéritées n'avaient guère plus d'aliments qu'avant. Il a suggéré au Conseil de s'intéresser davantage aux questions à régler pour mettre davantage de nourriture à la portée de toute la population du monde entier, proposant aux ministres du Conseil de s'attacher davantage à écarter les obstacles politiques, économiques et sociaux qui empêchent une répartition plus équitable des produits alimentaires parmi toute la population. Il a estimé à ce propos que le Conseil devrait se pencher sur les questions épineuses comme celles des politiques nationales de prix des denrées alimentaires, et que des programmes devraient être entrepris pour encourager la

production sans causer de souffrances insoutenables aux populations pauvres. Il a préconisé que le Conseil intervienne plus activement et plus explicitement en faveur d'une amélioration du climat des échanges de produits agricoles, relevant toutefois que le Conseil n'avait pas à usurper le pouvoir du GATT ou du Conseil international du blé, mais à se prononcer sur toutes les questions en rapport avec l'alimentation. Il a lancé un appel à la prudence à l'égard des effets potentiellement négatifs de l'aide alimentaire et demandé instamment aux ministres d'avoir le courage de dire franchement ce qu'ils en pensaient le cas échéant. L'aide alimentaire ne se justifiait, a-t-il affirmé, que dans les situations d'urgence et qu'en tant qu'instrument de développement.

10. Le Secrétaire du Conseil a donné lecture d'un message de M. Francisco Merino Rabago, ancien président du Conseil mondial de l'alimentation. Le Ministre Merino Rabago a vivement remercié le Gouvernement et le peuple éthiopiens d'avoir accueilli cette dixième session ministérielle à Addis-Abeba. Il a rendu hommage au secrétariat pour le travail accompli alors qu'il exerçait les fonctions de Président, et a exprimé le vœu que la session aboutisse à des conclusions fructueuses, à un moment où le monde doit continuer à combattre les terribles fléaux que représentent la faim et la malnutrition.

11. M. Peter U. Onu, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine a vivement remercié le Gouvernement et le peuple éthiopiens d'avoir accueilli cette importante réunion. A son avis, les objectifs fixés par la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 n'avaient pas été atteints. La situation était encore plus grave en 1984, particulièrement en Afrique, a-t-il observé. Il a rappelé que le Plan d'action de Lagos, précisant que lors de sa mise au point un consensus s'était dégagé pour placer résolument l'alimentation au premier chapitre. Les chefs d'Etats et de gouvernements africains avaient ainsi exprimé, à juste titre, la véritable préoccupation manifestée lors de diverses réunions préparant la Conférence au sommet, à l'égard de l'alimentation, dont l'importance était incontestable. Le plan était conçu comme une conception intégrée des problèmes économiques africains, a-t-il déclaré, précisant que tous les autres secteurs étaient considérés, d'abord et avant tout, du point de vue de la contribution qu'ils pouvaient apporter respectivement à la production et aux approvisionnement alimentaires.

12. Il a affirmé que l'aide alimentaire ne devait jamais devenir un élément permanent de survie et s'est déclaré préoccupé par les divers rapports qui parvenaient aux organisations internationales au sujet de l'aide alimentaire mise à la disposition de l'Afrique. Ce dont les pays africains avaient un grand besoin, a-t-il affirmé, c'était d'une aide technique autant que financière pour améliorer les plans qui devraient leur permettre par leurs propres efforts de produire assez de denrées alimentaires pour nourrir leurs populations de plus en plus nombreuses. Il a précisé également que les pays africains devraient commencer par mettre de l'ordre dans leurs propres affaires et par adopter des politiques appropriées, expressément et délibérément conçues pour stimuler le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Pour conclure, le Secrétaire général de l'OUA a fait observer que les pays développés et la communauté internationale devraient, dans l'intérêt de la paix dans le monde, participer au développement des pays africains en tant que partenaires commerciaux dans une économie mondiale indivisible.

13. Le Président du FIDA a décrit le rôle et les fonctions du Fonds depuis sa création par la Conférence mondiale de l'alimentation. Il a noté que le FIDA avait essentiellement pour mandat d'aider les pays en développement dans leurs efforts visant à établir une base de production alimentaire capable de suivre la croissance démographique; mettre en place un système assurant une répartition équitable des produits alimentaires; trouver des méthodes pour enrayer la pauvreté et, ainsi, atténuer la faim et la malnutrition. Il a fait observer que les engagements du Fonds au titre de projets avaient diminué parce que quelques donateurs tardaient à verser leurs contributions. Les discussions et les négociations relatives à la deuxième reconstitution des ressources du Fonds n'avaient pas abouti, a-t-il affirmé, la question centrale étant celle du partage de la charge entre les donateurs. Le Fonds n'avait pratiquement plus de ressources à engager pour 1985.

B. Membres du Conseil

14. Le Conseil comprend actuellement les 36 Etats membres ci-après :

Argentine***	Inde*
Australie**	Iraq***
Bangladesh**	Italie***
Botswana*	Japon***
Burundi***	Maroc***
Canada*	Mexique*
Chili***	Nicaragua**
Chine*	Nigéria**
Colombie*	Pakistan***
Emirats arabes unis**	Thaïlande*
Equateur**	Union des Républiques socialistes soviétiques**
Etats-Unis d'Amérique*	République centrafricaine***
Ethiopie**	République démocratique allemande**
Finlande***	République fédérale d'Allemagne**
France***	République-Unie de Tanzanie*
Gambie*	Venezuela**
Ghana**	Yougoslavie**
Grèce*	
Hongrie***	

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 1984.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 1985.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 1986.

C. Participation

15. Tous les pays membres du Conseil étaient représentés à la session, à l'exception de la République centrafricaine, de l'Equateur et des Emirats arabes unis.

16. Etaient représentés en outre les Etats et les organisations ci-après :

Etats non membres du Conseil

Angola	Iran (République islamique d')	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Autriche	Israël	Rwanda
Belgique	Jamahiriya arabe libyenne	Saint-Siège
Bénin	Jamaïque	Sierra Leone
Bulgarie	Kenya	Suède
Cameroun	Lesotho	Suisse
Congo	Libéria	Soudan
Côte d'Ivoire	Malawi	Tchad
Cuba	Mozambique	Tchécoslovaquie
Danemark	Niger	Turquie
Egypte	Norvège	Viet Nam
Espagne	Ouganda	Zaire
Gabon	Philippines	Zambie
Guinée	Pologne	Zimbabwe
Guinée équatoriale	Roumanie	
Indonésie		

Nations Unies

Organisation des Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Programme des Nations Unies pour le développement
Programme alimentaire mondial
Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme

Institutions spécialisées

Organisation internationale du Travail
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Commission mixte FAO/OMS/OUA pour l'alimentation et la nutrition en Afrique
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation mondiale de la santé
Fonds monétaire international
Banque mondiale
Fonds international de développement agricole

Organisations intergouvernementales

Banque africaine de développement
Centre de développement rural intégré pour l'Afrique
Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
Communauté économique européenne
Fonds de l'OPEP pour le développement international
Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation de la Conférence islamique
Organisation de lutte contre le criquet pélerin dans l'Est africain
Organisation de l'unité africaine
Secrétariat du Commonwealth

Organisations non gouvernementales

Alliance coopérative internationale
Agri-Energy Round-Table
Canadian Hunger Foundation
Caritas Internationalis
Christian Relief and Development Association
Comité international de la Croix-Rouge
Commission internationale des juristes
Communauté internationale Bahai'i
Conseil international des agences bénévoles
conseil oecuménique des églises
Eglise évangélique Mekane Yesus
Fédération syndicale mondiale
Friends World Committee for Consultation
Interfaith Action for Economic Justice
Ligue des sociétés de la Croix-Rouge
Lutheran World Federation
Mennonite Economic Development Associates
Organisation mondiale du mouvement scout
OXFAM
Relief and Rehabilitation Commission
Secours catholique
Secours de l'église norvégienne
Service chrétien mondial/Secours mondiaux de l'église luthérienne
Société internationale pour le développement
Université de l'Etat du Iowa
World Veterinary Association

D. Bureau

17. Les membres du Bureau ci-après étaient présents :

Président : M. Eugene Whelan (Canada)
Vice-Présidents : M. Saihouy Sabally (Gambie)
M. Karl-Friedrich Gebhardt (République démocratique
allemande)
Rapporteur : M. Reaj Rahman (Bangladesh)

18. Les vice-présidents élus du Bangladesh et du Nicaragua étant absents, ils ont été représentés respectivement par MM. Reaj Rahman et Humberto Carrión.

E. Ordre du jour

19. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant (WFC/1984/1) pour la session :
 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
 2. Progrès accomplis en vue de l'élimination définitive de la faim, 1974-1984.
 3. Stratégies alimentaires en Afrique et coordination entre les institutions.
 4. Réaffirmation de l'engagement à éliminer définitivement la faim.
 5. Programme futur du Conseil et autres questions.
 6. Rapport du Conseil à l'Assemblée générale.

F. Documentation

20. La liste des documents présentés à la session figure à l'annexe I du présent rapport.

CHAPITRE II

PROGRES ACCOMPLIS EN VUE DE L'ELIMINATION DEFINITIVE DE LA FAIM, 1974-1984

21. Le débat sur ce thème de l'ordre du jour a été introduit par le Directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation, qui a passé en revue les principales leçons tirées de l'évaluation par le Conseil des progrès accomplis au cours des dix dernières années. Il a noté que l'expérience montrait que l'accroissement de la production était fonction des stimulants à la production et que le volume des approvisionnements fournis était indépendant des idéologies politiques. L'évaluation a également révélé que la solution des problèmes alimentaires exigeait non seulement des projets, mais aussi des politiques et des programmes, que des ressources suffisantes étaient nécessaires pour atteindre les objectifs de consommation et les objectifs d'investissement correspondants notamment dans les zones rurales, qu'une utilisation accrue de l'aide alimentaire était justifiée dans le contexte des stratégies nationales du secteur alimentaire pour renforcer la réorientation de politiques alimentaires, que la politique agricole et les objectifs commerciaux des pays développés et des pays en développement devraient être ajustés pour réduire la faim, que des politiques économiques nationales efficaces et la stabilité des conditions économiques internationales étaient essentielles et que les organisations internationales avaient, dans l'ensemble, rempli leurs fonctions d'une manière satisfaisante dans le domaine alimentaire lorsque les politiques et les programmes des gouvernements avaient été raisonnablement cohérents.

22. Si les donateurs étaient prêts à fournir une aide tangible aux pays pour leur permettre d'ajuster leurs politiques alimentaires et notamment d'améliorer les stimulants aux producteurs, alors, la reconduction de l'engagement de résoudre les problèmes de l'alimentation et de la faim prendrait un sens particulier à cette session. Dans cet esprit, le Directeur exécutif a proposé un accroissement de huit à dix pour cent du volume de l'aide aux secteurs alimentaire et agricole, soit un montant de cinq milliards de dollars E.-U. sur une période de cinq ans, aide qui serait acheminée par l'intermédiaire des mécanismes bilatéraux et multilatéraux existants et dont la moitié pourrait être utilisée sous forme d'aide alimentaire dans le cadre de stratégies nationales bien conçues. Le Directeur exécutif a estimé en conclusion que la proposition d'accroître les ressources extérieures tient compte des priorités de financement des institutions et de l'initiative du Secrétaire général à l'égard de l'Afrique.

23. M. Arturo R. Tanco, ministre de l'agriculture des Philippines et ancien président du Conseil mondial de l'alimentation, faisant allusion à des éléments positifs enregistrés dans le domaine de l'alimentation au cours des dix dernières années, a noté que l'Asie, malgré l'accroissement de sa production, avait encore le plus grand nombre d'affamés dans le monde. A propos de la crise alimentaire qui sévissait actuellement en Afrique, il a noté que les pays africains, qui étaient autrefois exportateurs nets de produits alimentaires, avait importé 85 millions de tonnes de denrées en 1980. Malgré ce que donnaient à entendre les documents du Conseil, selon lesquels la perception du problème alimentaire mondial se serait déplacée au cours des dix dernières années, il a fait remarquer que l'augmentation de la production alimentaire demeurait la solution clef des problèmes de la faim et de la malnutrition.

24. M. Tanco a précisé que le doublement des ressources extérieures attribuées au secteur alimentaire et agricole depuis 1974 avait permis de résoudre certains problèmes alimentaires. Malgré cela, il faudrait augmenter constamment les investissements si l'on voulait relever sensiblement le niveau de la production alimentaire dans les dix prochaines années. Il a noté que la création d'un système rationnel d'échanges internationaux de produits alimentaires et la réduction du protectionnisme dans les pays exportateurs de denrées alimentaires pourraient améliorer d'une manière non négligeable les recettes des pays en développement. Dans sa conclusion, il a fait observer que les pays n'avaient pas mis suffisamment l'accent sur les politiques et les programmes en faveur des pauvres. Il fallait mettre au point, a-t-il dit, de nouveaux programmes visant spécifiquement les pauvres.

25. Le débat a porté essentiellement sur le rapport du Groupe indépendant et sur le rapport préparé par le Directeur exécutif. Un consensus a semblé se dégager parmi les représentants suivant lequel un progrès réel avait été accompli au cours des dix dernières années. De nombreux représentants ont noté que, malgré une augmentation de la population mondiale d'environ 800 millions d'individus depuis 1974, la majorité d'entre eux était nourrie.

26. Les représentants se sont accordés à reconnaître que les institutions multilatérales s'étaient acquittées de leur tâche à la satisfaction générale au cours des dix dernières années mais se posaient encore la question de savoir si les systèmes multilatéraux de fourniture d'aide offraient toutes les garanties d'efficacité et de responsabilité. Un certain nombre de représentants ont estimé qu'étant donné la paucité des ressources actuelles, il faudrait améliorer nettement l'efficacité des institutions. Les mécanismes à cet effet sont en place et les problèmes persistants ne peuvent être ignorés.

27. Un certain nombre de représentants ont reconnu que bien des difficultés qui avaient surgi au cours des dix dernières années n'avaient pas été prévues en 1974. Il est vrai que la production mondiale de céréales avait atteint des chiffres records et que les prix à la production avaient baissé. Des représentants ont fait remarquer que l'évaluation de cette situation par le Groupe indépendant pourrait conduire à des conclusions exagérément optimistes et ont mis en garde le Conseil contre tout sentiment d'autosatisfaction. D'autre part, un certain nombre d'entre eux ont estimé que la nature du problème alimentaire avait changé depuis 1974 et que de nouveaux concepts, prévoyant un meilleur équilibre des rôles respectifs de l'aide alimentaire et de l'aide publique au développement et reflétant l'importance des investissements, du commerce et des politiques positives à l'échelon national en faveur de l'agriculture, devaient être élaborés d'urgence.

28. De nombreux représentants ont constaté qu'il y avait un fossé croissant entre la production et la consommation mondiales et que la situation économique internationale avait entraîné une réduction des plans de production dans de nombreux pays en développement. Des représentants ont souligné l'importance de la croissance économique pour l'élimination de la pauvreté considérée par beaucoup comme la cause fondamentale de la faim et de la malnutrition. De nombreux représentants ont estimé que les documents établis par le Conseil aux fins de l'évaluation administraient la preuve de cette corrélation. Un d'entre eux a suggéré que les organisations internationales concentrent leurs efforts sur l'élimination de la pauvreté. Un certain nombre de représentants ont demandé

l'application intégrale des mesures arrêtées par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) afin de réduire la pauvreté dans les zones rurales. Un représentant a fait remarquer que les objectifs de cette conférence n'avaient pas reçu tout le soutien souhaitable des pays développés. Des représentants ont demandé instamment que le soutien au secteur privé soit accru.

29. Un certain nombre de représentants ont été à même d'approuver les mesures proposées par le Directeur exécutif, mais la faisabilité de certaines propositions, notamment celles qui concernaient un nouvel accord international sur le blé et une utilisation étendue des facilités financières du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'alimentation, a été contestée par au moins un représentant.

30. Tous les représentants ont approuvé l'appel du Directeur exécutif en faveur d'une libéralisation des échanges. De nombreux représentants ont demandé instamment que les subventions à la production et à l'exportation soient d'abord réduites, puis éliminées. Un certain nombre de représentants ont estimé qu'il faudrait entreprendre une nouvelle série de négociations dans le cadre du GATT afin d'améliorer les conditions relatives aux échanges de produits agricoles. A cet égard, un représentant a proposé que le Conseil mondial de l'alimentation (CMA) concentre ses efforts sur la mise au point de mesures propres à renforcer les canaux multilatéraux, ce qui permettrait de lier les problèmes agricoles aux négociations globales. Un certain nombre de représentants ont insisté pour que l'on s'attache immédiatement à élaborer des mesures en vue de corriger les conditions régnant actuellement dans le domaine international en matière financière et commerciale, conditions qui nuisaient aux pays en développement.

31. Toutes les délégations ont souligné l'importance d'un environnement politique favorable pour le développement du secteur alimentaire et agricole. Elles ont estimé qu'un des éléments les plus importants de toute politique alimentaire et agricole était une politique judicieuse en matière de prix, c'est-à-dire une politique prévoyant un prix rémunérateur pour le producteur sans que les économiquement faibles des villes et des campagnes n'en souffrent indûment. Les représentants ont noté qu'un certain nombre de pays multipliaient déjà leurs efforts pour accroître leur production alimentaire. Mais, dans de nombreux cas, il fallait encore procéder à une réévaluation des politiques et des programmes alimentaires et agricoles nationaux. Le Conseil a reconnu qu'il y avait des difficultés structurelles et des problèmes financiers qui empêchaient les pays d'accroître leur production alimentaire. Les problèmes étaient complexes et exigeaient la mise en oeuvre d'une judicieuse combinaison de mesures.

32. En ce qui concernait la question de l'accord international sur les céréales, de nombreuses délégations ont souligné la nécessité de prévoir un ensemble de dispositions intégrées portant sur les prix, le commerce et les stocks des produits alimentaires. Elles ont souligné l'importance de la contribution d'un tel accord à la sécurité alimentaire mondiale et à la stabilisation du marché et ont exprimé l'espoir que des négociations comportant de nouvelles dispositions seraient bientôt reprises.

33. Tous les représentants ont répété que la liberté commerciale et l'augmentation des exportations des produits agricoles conditionnaient la sécurité alimentaire mondiale. L'accroissement des recettes en devises améliorerait l'aptitude des pays à faible revenu et à déficit alimentaire à financer leurs importations de denrées.

Cela était particulièrement important du fait des ponctions faites sur les ressources en devises de ces pays pour assurer le service de leur dette et financer les importations de produits dont ils avaient un urgent besoin pour promouvoir leur développement agricole et économique.

34. De nombreuses délégations ont fait état d'un certain nombre de facteurs négatifs qui entravaient la croissance de leurs recettes en devises. Ces facteurs étaient notamment : la détérioration des termes de l'échange relatif à leurs produits, le protectionnisme croissant auquel doivent faire face leurs produits d'exportation et la concurrence déloyale due à l'application de subventions à l'exportation et d'autres mécanismes de soutien des exportations par tous les pays développés exportateurs.

35. De nombreux représentants ont fait référence à l'évaluation établie par les organisations non gouvernementales et ont approuvé la plupart des recommandations que ce document contenait, à l'exception près toutefois - mais importante - de celles concernant l'aide alimentaire. Les représentants de certains pays en développement ont souligné le fait que l'aide alimentaire était une ressource importante qui avait une corrélation positive avec la balance des paiements et que cette aide devait être pleinement intégrée aux plans et aux politiques agricoles des pays bénéficiaires. Un sentiment d'inquiétude s'est manifesté parmi les représentants au sujet d'un état de dépendance possible du fait de l'aide alimentaire et tous ont estimé que l'aide alimentaire ne devait pas être institutionnalisée.

36. Une délégation a suggéré que le Conseil mondial de l'alimentation prenne l'initiative de créer un lien permanent avec les organisations non gouvernementales surtout en ce qui concernait les programmes d'aide aux petits producteurs.

37. En examinant l'évolution de la situation alimentaire au cours des dix dernières années, un représentant a fait remarquer qu'il y avait un déséquilibre croissant entre les approvisionnements alimentaires mondiaux et la demande, et que l'insolvabilité d'un certain nombre de pays en développement, notamment les moins avancés, ne cessait de croître et empêchait ces pays d'acheter les quantités nécessaires de produits alimentaires et de faire les investissements voulus pour le développement de la production alimentaire et de l'agriculture nationales. Il a noté que la crise actuelle et l'instabilité du marché international des produits agricoles ainsi que les politiques adoptées par les pays développés ne changeraient vraisemblablement pas de si tôt. Il a fait une brève allusion aux résultats du récent sommet des pays industrialisés et a fait remarquer que les décisions financières concernant le développement mondial n'étaient que légèrement positives. Il a fait observer que la solution à la crise alimentaire mondiale était donc encore lointaine et que les règles du jeu devaient être modifiées tant sur le plan national que sur le plan international. Le développement agricole, a-t-il dit, ne peut être étroitement sectoriel, opinion qui a été partagée par d'autres délégations; il est la résultante d'un certain nombre de mesures destinées à favoriser ce secteur. Il a souligné la nécessité d'un meilleur équilibre dans le développement des zones rurales et des zones urbaines et a fait remarquer que cet équilibre était conditionné par les politiques gouvernementales concernant les prix et la distribution.

38. De nombreux représentants ont noté que les mesures visant à stimuler le développement agricole national dépendaient non seulement des conditions propres à chaque pays, mais aussi, dans une large mesure, des pratiques commerciales internationales. Il fallait en tenir compte lorsqu'on élaborait des politiques alimentaires et agricoles bien conçues. Un représentant a fait observer que les pays exportateurs avaient mis en place des subventions pour la production et l'exportation de denrées alimentaires et que de nombreux pays assuraient le versement d'un "sur-prix" qui se situait au-dessus du cours des marchés internationaux. Il n'était pas surprenant que certains pays en développement, comme l'Inde et la Chine, cherchent également à protéger leur secteur agricole. A l'opposé, certains pays d'Afrique et d'Amérique centrale avaient affaibli la position de leur agriculture par des politiques erronées.

39. Le même représentant, se référant aux accords commerciaux internationaux, a souligné que ce n'est que lorsque les pays avaient atteint un certain niveau de développement qu'ils pouvaient se lancer dans la compétition internationale. Un certain nombre de représentants ont fait remarquer que le GATT n'avait pas de règlement approprié en ce qui concernait l'agriculture et cependant on reconnaissait qu'une certaine protection du secteur agricole était souhaitable pour la plupart des pays. Une délégation a indiqué que la prochaine réunion du Conseil international du blé, qui aurait lieu à Ottawa, serait saisie de plusieurs propositions qui pourraient être incorporées dans des arrangements destinés à faciliter la négociation d'un nouvel accord international sur le blé. Les facteurs qui devraient être pris en considération à cette réunion étaient notamment la fourniture de crédits, la gestion des fonds et un accord de stabilisation des prix à l'importation pour les produits vivriers. Elle a conclu en faisant observer que le développement n'était pas un "don du ciel", que le processus était lent et que les efforts devaient être coordonnés sur le plan régional afin que les petits producteurs puissent s'entraider et qu'ils puissent être aidés par la communauté. A cet égard, et quelles que soient les autres contraintes imprévues, les ressources extérieures devaient être adaptées aux besoins locaux.

40. Un accord général s'est fait jour et les représentants ont souligné à plusieurs reprises que le Conseil devait entreprendre une action énergique, sous les auspices du GATT, pour que soient entamées des négociations commerciales multilatérales portant essentiellement sur les échanges de produits agricoles. Plusieurs délégations ont souligné qu'une réduction des barrières commerciales appliquée aux produits agricoles par les pays industrialisés entraînerait un accroissement important et mesurable des recettes à l'exportation des pays en développement. Elles ont également estimé que l'expansion du commerce n'était pas, à elle seule, suffisante pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

41. Certains représentants ont estimé qu'il était nécessaire d'améliorer encore la sécurité alimentaire mondiale. Un représentant a fait remarquer, cependant, que la sécurité alimentaire était un concept régional/national qui dépendait de l'accroissement de la production nationale et ne pouvait être fondé sur une notion globale de la sécurité alimentaire qui augmenterait la situation de dépendance des pays à l'égard des approvisionnements alimentaires extérieurs. Il a ajouté que le commerce international, en soi, n'était pas générateur de progrès pour tous car tous les pays en développement ne pouvaient être des partenaires à part entière dans les échanges internationaux tant qu'ils n'avaient pas atteint un certain niveau de développement et de croissance. Plusieurs autres représentants ont approuvé ce point de vue.

42. Un certain nombre de délégations ont réaffirmé la nécessité d'une aide alimentaire pour répondre rapidement à des situations d'urgence, mais ont estimé qu'il y avait un certain danger que, si elle n'était pas soigneusement gérée et intégrée à des politiques alimentaires nationales bien conçues, l'aide alimentaire ne fasse baisser les prix des produits agricoles et ne modifie les habitudes alimentaires locales. Toutes sont tombées d'accord pour reconnaître que, faute d'une telle précaution, cette aide risquait de nuire gravement aux agriculteurs locaux et aux programmes destinés à accroître la production.

43. Un certain nombre de représentants ont exprimé leur inquiétude devant la stagnation et le ralentissement des courants extérieurs des ressources destinées aux secteurs alimentaire et agricole, notamment par l'intermédiaire des institutions multilatérales. Un représentant a fait allusion aux "rigidités" que révélaient les négociations pour la deuxième reconstitution des ressources du FIDA, et de nombreuses délégations ont demandé instamment que la reconstitution des ressources du FIDA et de l'IDA soit totale et suffisante. Presque toutes sont tombées d'accord pour reconnaître que l'augmentation des investissements dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture était impérative si l'on voulait atteindre les objectifs fixés en matière d'alimentation.

44. Un certain nombre de représentants ont donné leur avis sur l'augmentation proposée des ressources extérieures, soit cinq milliards de dollars E.-U. sur une période de cinq ans. Certains ont approuvé cette proposition tandis que d'autres ont estimé que des demandes de ressources supplémentaires ne pourraient être envisagées que dans le contexte de politiques de révision des prix des produits alimentaires qui seraient adoptées par les pays en développement.

45. Les ministres ont réaffirmé vigoureusement l'importance essentielle d'une utilisation efficace des ressources financières. L'efficacité des travaux du FIDA et de l'IDA en ce qui concernait l'alimentation et le développement agricole a été reconnue comme il convient. La reconstitution adéquate de leurs ressources était essentielle pour aider les pays à faible revenu et à déficit alimentaire à obtenir le supplément d'aide au développement qui leur était nécessaire pour appliquer des stratégies et des programmes alimentaires plus efficaces afin d'accroître la production de denrées et de réduire la faim et la malnutrition. Le Président du FIDA a lancé un appel aux pays donateurs pour qu'ils remplissent leurs engagements relatifs à la première reconstitution des ressources financières du FIDA.

46. Des délégations ont noté avec satisfaction qu'à toutes ses sessions, le Conseil mondial de l'alimentation avait souligné le caractère inséparable du maintien de la paix et de l'amélioration de la situation alimentaire des pays en développement et ont déploré l'utilisation des produits alimentaires à des fins politiques. De nombreuses délégations ont exprimé leur conviction qu'il existe une relation étroite entre les questions concernant la paix internationale, la sécurité et le désarmement, d'une part, et les problèmes alimentaires mondiaux, d'autre part. Dans ce contexte, l'attention des participants a été appelée sur l'importance de l'application par le Conseil mondial de l'alimentation, de la résolution 38/188 J de l'Assemblée générale intitulée : "Dispositions institutionnelles concernant le processus du désarmement".

47. De l'avis de nombreuses délégations, seul l'établissement d'un nouvel ordre économique international fondé sur la justice et la démocratie permettrait de résoudre les problèmes alimentaires mondiaux. Un représentant a souligné, dans le

cadre de la sécurité alimentaire mondiale et des stratégies de développement et de croissance, l'importance de la Déclaration et du Plan d'action de Quito adoptés, en janvier dernier, par la Conférence économique de l'Amérique latine, en raison des propositions qu'ils contenaient dans les domaines du financement des produits alimentaires, de leurs échanges et de la sécurité alimentaire. La Déclaration s'inspirait des principes démocratiques garantissant le respect de la souveraineté de tous les pays de l'Amérique latine ainsi que leur droit de décider de leur destin économique, social et politique.

48. Certaines délégations ont estimé que la situation alimentaire qui sévissait avec gravité dans certains pays et qui trouvait son origine dans le régime colonial serait aggravée si les efforts pour mettre fin à l'exploitation néocoloniale et éliminer les conséquences des crises du système capitaliste sur les pays en développement n'étaient pas couronnés de succès. Dans ce contexte, la nécessité de fonder les relations économiques internationales sur l'égalité des droits et d'assurer la souveraineté des nations sur leurs ressources naturelles a été mentionnée. Les techniques d'infiltration employées par les sociétés transnationales ont été condamnées par plusieurs délégations, qui ont insisté pour que leurs activités soient réglementées et contrôlées, afin d'éliminer les aspects négatifs de ces activités sur les économies des pays en développement et surtout sur leurs secteurs alimentaire et agricole.

STRATEGIES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE ET COORDINATION
ENTRE LES INSTITUTIONS

49. M. Saihou S. Sabally, ministre de l'agriculture de la Gambie et vice-président du Conseil mondial de l'alimentation, a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a attiré l'attention des délégués sur les chiffres inquiétants qui témoignaient de la gravité des problèmes alimentaires en Afrique et a préconisé l'adoption d'un plan de grande envergure pour accélérer la production alimentaire des pays africains jusqu'à ce qu'ils atteignent l'autosuffisance. Il a comparé la capacité agricole de l'Afrique à la capacité industrielle de l'Europe à la fin de la deuxième guerre mondiale, situation qui inspirait de vives inquiétudes aux gouvernements des pays africains et aux organisations telles que l'OUA, la CEA et la Banque africaine de développement (BAfd).

50. M. Sabally, évoquant sa participation à la réunion tenue par la Banque africaine de développement à Tunis en mai 1974 à l'occasion de son vingtième anniversaire, a félicité la BAfd, l'OUA et la CEA pour l'excellente étude conjointe qu'elles avaient établie à l'intention de cette réunion. Lui-même y avait présenté cinq recommandations en vue de résoudre les problèmes alimentaires dont souffrait actuellement l'Afrique. Ces recommandations, qu'il souhaitait rappeler au Conseil mondial de l'alimentation, étaient les suivantes :

- a) Mobilisation de ressources conformément aux recommandations du Plan d'action de Lagos;
- b) Développement accru de l'irrigation en tant que mesure qui s'imposait pour pallier les effets les plus désastreux de la sécheresse et mettre en valeur l'énorme potentiel hydraulique du continent;
- c) Formulation et application de plans nationaux pour le secteur alimentaire, sur la base des recommandations faites par le Conseil mondial de l'alimentation en 1979;
- d) Expansion du Fonds spécial de secours de la Banque africaine de développement pour faire face aux besoins alimentaires d'urgence, en collaboration avec l'équipe commune d'intervention FAO/PAM;
- e) Accès amélioré au crédit, par l'intermédiaire des institutions rurales de prêt, en faveur des petits, moyens et grands producteurs.

51. M. Sabally a demandé à la communauté internationale de contribuer généreusement aux efforts visant à mobiliser des ressources pour le FIDA et a vivement préconisé une forte augmentation des moyens mis à la disposition du Fonds spécial de secours de la Banque africaine de développement, du Programme alimentaire mondial, de la FAO, du PNUD et de l'IDA, en raison du rôle crucial que toutes ces institutions sont appelées à jouer en ces temps difficiles. Il s'est félicité de la décision du Secrétaire général de nommer M. Adedeji Adebayo, secrétaire exécutif de la CEA, coordonnateur pour la mobilisation des ressources en Afrique et a suggéré que cette excellente initiative soit maintenant renforcée et institutionalisée par la convocation en Afrique d'une conférence spéciale ou d'une

session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à tous les aspects de la crise alimentaire et économique de l'Afrique et aux mesures nécessaires pour y faire face. Il a fait observer qu'une proposition analogue avait été faite par le Directeur général de la FAO dans une déclaration prononcée lors d'une récente réunion des ministres de la planification de la CEA, tenue à Addis-Abeba.

52. Le Secrétaire exécutif de la CEA a fait observer que dans la plupart des pays africains le rythme du progrès économique était conditionné par les progrès réalisés dans le secteur alimentaire et agricole. Le développement de l'agriculture favorisait, entre autres, la création d'emplois, les revenus, le commerce extérieur et l'infrastructure économique. Il a souligné que les pays africains devaient mobiliser leurs propres ressources naturelles et s'engager résolument sur la voie d'une planification efficace du développement national, malgré les contraintes existantes dont bon nombre étaient d'origine extérieure.

53. Le représentant de la Communauté européenne a dit qu'il n'était pas dans l'intention de la Communauté de considérer l'aide alimentaire comme étant un "remède miracle". Si un pays devenait autosuffisant dans le domaine alimentaire, la Communauté continuerait à lui accorder son assistance sous d'autres formes. La condition essentielle pour la réussite de toute stratégie visant à l'autosuffisance alimentaire était la volonté du gouvernement d'accorder la priorité à cette stratégie.

54. Le représentant de la Guinée, prenant la parole en sa qualité de président de la deuxième session du Comité interministériel africain pour l'alimentation, a invité le Conseil à prendre en considération les recommandations figurant dans le rapport dudit comité. Ces recommandations ont été approuvées de façon générale par les participants.

55. Tous les représentants ont exprimé leur vive préoccupation devant le caractère critique de la situation alimentaire en Afrique. Si d'autres aspects du problème alimentaire étaient importants, sa solution résidait en fin de compte dans l'accroissement de la production. Les politiques et stratégies alimentaires devaient donc comprendre des mesures appropriées pour parvenir à cette fin. Un certain nombre de délégations ont évoqué tout particulièrement la nécessité d'améliorer les incitations à la production et le régime foncier, qui sont des mesures importantes pour l'élaboration de politiques et programmes agricoles en Afrique.

56. Des représentants ont noté qu'en Afrique, les besoins alimentaires avaient progressé à un rythme plus rapide que la production, qui avait été la plus faible enregistrée dans une région en développement au cours des dix dernières années. Pour faire face au déficit alimentaire croissant, l'Afrique avait dû importer toujours plus de nourriture. En outre - et c'était peut-être là une tendance encore plus dangereuse - la région africaine devenait de plus en plus tributaire des importations céréalieres et de l'aide alimentaire, ce qui risquait de créer une nouvelle dépendance structurelle grave à l'égard de céréales qui, dans de nombreuses parties de l'Afrique, ne pouvaient pas être cultivées aisément.

57. Toutes les délégations ont affirmé clairement que la faiblesse inquiétante de la production alimentaire et le degré extrême atteint par la faim et la malnutrition étaient essentiellement dus à la pauvreté. Parmi les principales

causes interdépendantes, économiques et non économiques, des problèmes alimentaires de l'Afrique, on a aussi cité les inondations et les sécheresses répétées, les bouleversements politiques et les guerres civiles, mais surtout le fait que les politiques alimentaires et agricoles avaient été négligées dans le passé; en effet, on avait voulu contenir les prix à la consommation aux dépens de prix incitatifs à la production alimentaire et on avait appliqué des politiques de prix et d'investissement favorisant les cultures d'exportation aux dépens, là encore, de la production vivrière intérieure.

58. Les ministres africains ont reconnu que les termes de l'échange étaient très défavorables aux produits agricoles, aussi bien dans les pays africains que sur les marchés étrangers. Les débouchés offerts à certains produits agricoles dans les pays développés avaient même diminué en termes réels depuis 1979. Le contexte économique actuel avait entraîné une baisse de la demande de ces produits, un affaissement des prix et, par voie de conséquence, une chute des recettes en devises. De nombreux représentants ont invité le Conseil mondial de l'alimentation à agir le plus énergiquement possible, par le truchement d'organisations telles que le GATT pour faire disparaître les restrictions et obstacles qui freinaient le commerce, et surtout celui des produits agricoles. Une amélioration des termes de l'échange et de la balance des paiements des pays africains permettrait à ceux-ci de mettre en oeuvre des politiques nationales d'ajustement économique ainsi que d'élaborer et d'appliquer des stratégies alimentaires.

59. Un certain nombre de délégations ainsi que des représentants d'organismes d'aide multilatérale ont évoqué les divers programmes et projets entrepris en faveur des pays africains, notamment pour les aider à élaborer et appliquer des stratégies alimentaires nationales, et ils se sont engagés à poursuivre cet effort. La plupart des délégations ont reconnu qu'une aide internationale était nécessaire pour étayer les efforts des divers pays. Comme dans le débat du jour précédent, on a évoqué la nécessité d'améliorer la coopération entre les organismes internationaux et multilatéraux afin de mieux utiliser les ressources allouées au secteur agricole.

60. Un certain nombre de représentants africains ont cependant regretté que des ressources suffisantes pour appliquer des stratégies alimentaires nationales n'aient pas été fournies plus tôt et que l'exécution de ces stratégies ait été retardée. Certains représentants ont suggéré que le Conseil mondial de l'alimentation continue à jouer un rôle de chef de file pour coordonner l'action internationale et mobiliser les ressources nécessaires pour concevoir et mettre en oeuvre des plans et stratégies intéressant le secteur alimentaire. On s'est accordé à reconnaître que davantage de ressources étaient nécessaires pour soutenir les politiques et programmes alimentaires en Afrique. Exprimant leur préoccupation devant la situation alimentaire alarmante de l'Afrique, qui s'inscrivait dans le cadre d'une crise économique beaucoup plus générale, de nombreux représentants ont réaffirmé leur appui à l'initiative prise par le Secrétaire général, et notamment à la nomination du Secrétaire exécutif de la CEA comme Représentant spécial en Afrique. La plupart des représentants ont approuvé le mémorandum spécial de la Conférence des ministres de la CEA concernant la crise économique et sociale de l'Afrique.

61. Les ministres africains, soutenus par toutes les institutions internationales et surtout par les organisations non gouvernementales, ont déclaré fermement que la mise en oeuvre de politiques nationales devait s'appuyer sur l'adoption d'une vaste

stratégie de lutte contre la pauvreté, la création d'une base de production assurant la croissance soutenue de la production alimentaire et une répartition équitable des revenus. Les principaux objectifs de ces stratégies devaient être les suivants : veiller à ce que la production augmente aussi vite que la population, améliorer les conditions dans les zones critiques et améliorer la qualité de la vie et l'état nutritionnel des populations rurales pauvres dans les pays africains.

62. Tous les ministres ont souligné que si l'on voulait que les pays africains procèdent plus rapidement à l'ajustement de leurs politiques nationales dans le secteur alimentaire et agricole, il faudrait leur accorder une assistance technique et financière accrue. A cet égard, les représentants ont déploré que de nombreux pays manquent de moyens financiers pour appliquer les stratégies proposées dans le secteur agricole et pour assurer de façon générale le développement et la croissance économique. Ils ont demandé que des ressources financières accrues soient accordées au PNUD, à l'IDA et surtout au FIDA, afin de maintenir les investissements agricoles prioritaires. Il était indispensable que s'instaure une étroite collaboration entre les gouvernements, les responsables des politiques et les institutions financières internationales.

63. S'agissant des problèmes de la balance des paiements, les ministres ont souligné que la relance du commerce international et la reprise économique mondiale auraient pour effet d'augmenter les recettes d'exportation des pays africains, d'améliorer leur capacité à honorer leurs engagements financiers et d'augmenter leur importations de biens destinés à leur développement et à leur croissance économique. Les nouveaux moyens de financement extérieur mis à la disposition du développement de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique par les institutions financières internationales posaient un défi à la capacité d'innovation politique de gestion ainsi qu'au potentiel économique des pays de la région à un moment où ils étaient confrontés à une diminution des ressources accordées à des conditions défavorables. Les ministres ont précisé que les pays qui préparaient des projets alimentaires et agricoles en vue de leur financement devaient mettre en relief la composante sociale et l'importante contribution que pouvait apporter la communauté rurale à l'élaboration et à l'exécution de ces projets.

64. De nombreuses délégations ont exprimé l'opinion que les facteurs indiqués ci-dessus, dont certains échappaient au contrôle de l'Afrique - à savoir ceux qui tenaient à la récession économique mondiale, à la sécheresse, aux inondations et autres catastrophes - ont, ces dernières années, été tenus pour principaux responsables de la situation désastreuse actuelle. Politiquement et moralement, il était impératif de poursuivre des mesures visant à concilier les réformes nationales et internationales nécessaires pour améliorer l'environnement économique mondial. Si l'on atteignait ce but, les pays africains seraient en mesure de mieux appliquer des politiques nationales d'ajustement visant à vaincre la faim et la malnutrition, à atténuer les conséquences des catastrophes naturelles ainsi qu'à relever le niveau de vie et améliorer le bien-être des peuples de l'Afrique.

65. Certains pays avaient fait preuve d'une volonté politique évidente de s'attaquer à leurs problèmes alimentaires en adoptant le Plan d'action de Lagos qui énonçait les objectifs des pays africains en matière de développement économique et social. Ils avaient également reconnu que la solution de leurs problèmes alimentaires et la réalisation de l'autosuffisance dans ce domaine ne suffiraient

pas à guérir tous les maux économiques et sociaux dont ils souffraient. Le développement et la croissance économique des pays africains devraient être envisagés dans une perspective globale intégrant la planification économique nationale et le processus de développement social.

66. Toutes les délégations ont demandé au Conseil d'intervenir plus activement auprès des instances appropriées en vue de promouvoir et d'accroître la capacité des pays en développement à augmenter les recettes qu'ils tiraient de leurs exportations agricoles et à développer les exportations non agricoles. Le Conseil se devait de poursuivre vigoureusement les négociations relatives aux obstacles à l'importation de produits agricoles pour tenter de freiner la tendance au protectionnisme et réduire les obstacles économiques et non économiques aux échanges. En même temps, toutes les délégations ont reconnu que les perspectives d'accroissement des échanges avaient plus de chances de se réaliser dans le cadre d'une croissance générale du marché, tant à l'intérieur de l'Afrique qu'au niveau international.

67. Le représentant des organisations non gouvernementales a fait observer que les documents d'évaluation établis par le Conseil montraient clairement que les efforts entrepris depuis dix ans pour améliorer la situation alimentaire mondiale n'avaient pas donné les résultats escomptés, malgré certains progrès importants. Il a noté toutefois qu'il y avait une meilleure perception du problème alimentaire mondial, qui donnait à penser que la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 l'avait abordé sous un angle trop étroit. Comme d'autres représentants, il a souligné que la faim trouvait ses origines profondes dans la pauvreté, de sorte que l'élimination de la faim et de la malnutrition devait être replacée dans le contexte économique global. Un autre élément qui n'était pas pleinement apparu en 1974, mais que l'on comprenait mieux maintenant, était l'ampleur de l'incidence négative que les politiques adoptées par les pays développés exerçait sur le tiers monde. S'appuyant sur ces nouvelles appréciations du problème, le représentant a proposé deux actions correctives : les programmes et politiques nationales plus explicitement dirigés vers l'amélioration économique des pauvres avec leur propre participation, et le recours plus large aux institutions multilatérales. La désaffection que l'on constatait à l'égard de la coopération multilatérale dont témoignait, par exemple, la situation des ressources du FIDA et de l'IDA était inquiétante. Les querelles mesquines entre institutions multilatérales n'étaient certes pas profitables aux pauvres et ne contribuaient pas non plus à créer un climat de confiance dans l'opinion publique. Le Conseil mondial de l'alimentation, a-t-il poursuivi, qui méritait pleinement l'appui constant des gouvernements, devrait se pencher davantage sur la question de l'affectation des ressources à l'intérieur du système multilatéral afin d'identifier les éléments de ce système qui étaient le plus à même de contribuer à l'élimination de la faim et de la malnutrition. S'agissant de l'Afrique, il a observé qu'une multitude d'ONG y travaillaient et que, là comme ailleurs, elles apportaient une contribution originale grâce à des programmes d'action pratique. En facilitant leurs efforts, les gouvernements pourraient rendre leur action encore plus efficace.

RECONDUCTION DE L'ENGAGEMENT D'ELIMINER DEFINITIVEMENT LA FAIM

68. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Directeur exécutif a évoqué certaines des principales conclusions qui se dégagent des travaux d'évaluation. Elles concernaient notamment l'importance du commerce et les effets négatifs du protectionnisme du point de vue de la lutte contre la faim; l'opportunité de politiques alimentaires et agricoles intégrées; l'importance de l'accès aux approvisionnements alimentaires et de systèmes de distribution équitables; l'efficacité des réseaux d'assistance; la nécessité d'investissements accrus dans le secteur alimentaire et agricole des pays en développement. Le Directeur exécutif a indiqué qu'il souhaitait s'arrêter surtout à cette dernière conclusion et développer sa proposition d'accroître les ressources extérieures destinées aux investissements alimentaires et agricoles. Auparavant toutefois, il a jugé à propos de solliciter quelques observations sur l'étude établie à la demande du Conseil économique et social et intitulée "Evaluation complète du flux de ressources mondiales passant par les organismes des Nations Unies dirigées vers le secteur de l'alimentation et de l'agriculture".

69. Le Sous-Secrétaire général, Directeur du Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies, a évoqué l'analyse centrale contenue dans le document en ce qui concernait les flux de ressources et leur répartition géographique depuis 1974. Il a également fait mention des besoins d'assistance extérieure projetés et des objectifs définis, en relevant que les futurs besoins d'investissements du secteur visé étaient considérables. Il a observé que les pays en développement eux-mêmes devaient pourvoir à la majeure partie des investissements sectoriels, mais que cela supposait une amélioration considérable de la situation économique internationale.

70. Le Directeur exécutif a souligné que pour accroître la production alimentaire et agricole, il était indispensable que les pays en développement disposent de ressources suffisantes. Pour cela, le commerce extérieur et les recettes d'exportations accrues étaient certes importants, mais en attendant une évolution plus favorable à cet égard, une plus ample assistance extérieure était indispensable. La proposition de porter les ressources extérieures à 5 milliards de dollars E.-U. au cours de la prochaine période quinquennale avait pour but d'inverser la tendance à la réduction de l'assistance fournie au secteur. Il s'agissait là d'apports minimums destinés à faciliter l'ajustement des politiques alimentaires dans les pays en développement; leur déploiement serait assuré par les organismes et mécanismes d'aide extérieure existants et ils devaient être considérés comme venant s'ajouter aux engagements "de base" déjà souscrits.

71. De nombreux représentants sont convenus que des investissements accrus dans le secteur alimentaire et agricole étaient indispensables pour maintenir et relever les objectifs de consommation. Les représentants de pays en développement ont souligné que ceux-ci avaient bien du mal à investir davantage à cause des politiques et pratiques commerciales des pays développés, de l'instabilité des cours internationaux des produits et de la situation du marché financier international. De nombreux représentants ont fait remarquer que ces divers éléments, outre qu'ils compromettaient les efforts tendant à améliorer la production vivrière, avaient aussi beaucoup freiné le développement dans maints

pays. Une délégation a proposé de créer un fonds qui permettrait d'utiliser les excédents des pays exportateurs de denrées alimentaires au bénéfice de ceux qui avaient faim; elle a proposé que le Conseil étudie cette idée et y donne suite.

72. Un représentant a noté que le développement des ressources génétiques végétales était fondamental pour une meilleure sécurité alimentaire et il a instamment invité tous les pays à participer aux travaux d'une commission spéciale instituée en la matière par la FAO. Il a en outre déclaré que les sociétés internationales conditionnaient d'importants aspects de la vie des pays en développement et que leurs activités devaient coïncider à la fois avec les intérêts et avec les aspirations desdits pays.

73. De nombreuses délégations ont fait mention du caractère prioritaire du financement des opérations du FIDA et ont désigné comme objectif majeur la deuxième reconstitution des ressources du FIDA qui devait être négociée avec succès et effectivement réalisée.

74. La plupart des délégations ont exprimé leur inquiétude devant le ralentissement des engagements en faveur du secteur alimentaire et agricole et elles ont manifesté leur adhésion à l'orientation prise par les propositions visant à éliminer la faim et la malnutrition. Certaines ont instamment recommandé que le Conseil mondial de l'alimentation prête main forte au Comité de l'agriculture du GATT qui oeuvraient pour la libéralisation du commerce agricole. Un représentant a relevé que le Conseil ne devrait pas recommander d'apporter des modifications aux dispositifs internationaux qui, actuellement, fonctionnaient bien; il a noté que dans le cas du FIDA, ce n'était pas un chiffre cible qui comptait mais la satisfaction de besoins pressants. Un autre représentant a été d'avis que les objectifs devraient être examinés dans les instances appropriées et qu'en ce qui concernait le FIDA, la question était du ressort du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM.

75. D'autres délégations ont jugé que les documents du Conseil et les mesures proposées contenaient d'utiles recommandations à l'adresse des pays en développement quant à la nécessité d'ajuster leurs politiques alimentaires, mais qu'ils ne faisaient pas assez référence aux modifications que les pays développés devaient apporter à leurs politiques. L'opinion a été exprimée qu'une harmonisation plus poussée des politiques était nécessaire entre tous les pays pour venir à bout de la faim. Des recommandations claires et plus spécifiques devraient, a-t-on dit, être élaborées en tenant compte des conditions propres à chaque pays.

76. Mains représentants ont répété ce qui avait été dit lors de précédentes délibérations, à savoir que la cause profonde de la faim était la pauvreté. L'opinion générale était qu'une assistance internationale était nécessaire et qu'elle devrait aller en s'amplifiant aussi longtemps que la situation commerciale et financière internationale actuelle persisterait. Plusieurs représentants ont fait valoir l'importance que revêtait la réalisation des objectifs fixés par la CMRADR en matière d'accroissement de la production et des revenus et de création d'emplois dans les zones rurales; quelques délégations ont préconisé à cette fin de plus larges interventions des organismes d'Etat, tandis que d'autres ont appelé de leurs vœux de plus nombreuses initiatives du secteur privé.

77. Un certain nombre de délégations ont soutenu la proposition du Directeur exécutif d'accroître les ressources extérieures de 5 milliards de dollars E.-U. en cinq ans. Un représentant a déclaré que ce supplément de ressources extérieures devrait être acheminé par les voies du PAM et du FIDA. De l'avis général, les besoins excédaient les ressources disponibles et divers représentants ont décrit les mesures avancées au sein de leurs propres organismes d'assistance et pouvant aboutir ou ayant déjà abouti à accroître les ressources allouées au secteur alimentaire et agricole. Quelques délégations ont noté que le secteur privé offrait un important potentiel pour la mobilisation des ressources dans ce secteur. La plupart des représentants de pays développés ont manifesté la volonté de seconder les efforts des pays en développement tendant à restructurer les politiques afin de promouvoir les investissements et la croissance, mais n'ont pas été en mesure de répondre par un engagement positif à la proposition du Directeur exécutif. Un représentant a fait observer que cette proposition n'était pas applicable car aucun mécanisme d'exécution n'avait été identifié.

78. Tous les représentants ont vivement demandé que soit renforcée l'efficacité des opérations multilatérales étant donné les maigres ressources disponibles et les besoins pressants d'investissements agricoles. Un d'entre eux a proposé que le Conseil mondial de l'alimentation envisage de procéder à un examen des activités des institutions multilatérales afin de veiller à ce que l'aide soit fournie au secteur dans des conditions d'efficacité maximum.

79. Un représentant, s'inspirant de l'expérience de son propre pays, a proposé que le Conseil mondial de l'alimentation organise un échange d'informations entre les décideurs opérant dans différentes régions pour faire progresser la coopération entre secteurs alimentaires.

80. Quelques délégations ont souligné l'importance des politiques et programmes de planification de la famille et la place qu'ils tenaient dans la sécurité alimentaire des nations et des peuples.

81. La plupart des représentants ont réaffirmé que les denrées alimentaires ne devaient pas être utilisées comme un instrument de pression politique; en outre, l'opinion générale était que la paix et le désarmement étaient des conditions de l'élimination de la misère et de la faim.

82. Un porte-parole des organisations non gouvernementales a fait une déclaration incitant les gouvernements à redoubler d'efforts pour éliminer la faim et la malnutrition en adaptant mieux leurs politiques et programmes aux réalités concrètes. Les organisations non gouvernementales avaient pour leur part exprimé leur volonté de travailler avec les gouvernements à mettre les populations en condition de participer plus pleinement à leur propre développement. Les gouvernements, les institutions gouvernementales et les ONG avaient chacun un rôle distinct et indispensable à jouer pour atteindre les objectifs communs.

CHAPITRE V

RAPPORT DU CONSEIL A L'ASSEMBLEE GENERALE

A. Organisation des travaux

83. Le Conseil a chargé un groupe de travail de rédiger les conclusions et recommandations émanant de la dixième session ministérielle. Le groupe était ainsi composé : Ethiopie et Ghana (Etats d'Afrique); Iraq et Japon (Etats d'Asie); Colombie et Mexique (Etats d'Amérique latine); Union des Républiques socialistes soviétiques et République démocratique allemande (Etats socialistes d'Europe orientale); Etats-Unis d'Amérique et France, assistés par la Communauté économique européenne (CEE) (Etats d'Europe occidentale et autres Etats). Le Président a désigné M. G. Trant (Canada) pour le représenter au sein du Groupe de travail et en assurer la présidence.

84. Le Président du Groupe de rédaction a donné lecture au Conseil des conclusions et recommandations. Il a indiqué que les paragraphes 57, 58 et 59, concernant la proposition du Directeur exécutif d'octroyer des ressources accrues au profit de programmes alimentaires renforcés dans les pays en développement, ne devaient pas être interprétés comme ayant l'appui de tous les Etats Membres.

85. Les conclusions et recommandations ont été adoptées par acclamation. Le Président de la session a relevé que les propositions du Directeur exécutif tendant à accroître l'assistance aux politiques et stratégies alimentaires bénéficiaient d'un large appui et il a invité le Directeur exécutif à faire tous les efforts possibles pour mobiliser au moins un milliard de dollars E.-U. supplémentaires par an au cours des cinq prochaines années en faveur du développement alimentaire et agricole.

86. Après que les conclusions et recommandations aient été adoptées par acclamation, la République démocratique allemande a confirmé, au nom des Etats socialistes d'Europe orientale, que ces Etats acceptaient lesdites conclusions et recommandations et a appelé l'attention des membres du Conseil sur les documents WFC/1984/12 et WFC/1984/13, dont la distribution était en cours.

87. La délégation de l'URSS, tout en acceptant l'adoption par consensus des conclusions et recommandations de la présente session du Conseil, a réaffirmé sa position fondamentale telle qu'elle était exposée dans le rapport du Conseil mondial de l'alimentation sur les travaux de sa huitième session 1/ et telle qu'elle ressortait aussi de la lettre adressée le 10 mai 1983 par le chef de la délégation soviétique au Président de la neuvième session du Conseil mondial de l'alimentation (WFC/1983/12).

88. Les Etats-Unis d'Amérique ont exprimé les réserves ci-après au sujet des paragraphes 10, 14, 16 :

"En ce qui concerne les paragraphes 10 et 14, les Etats-Unis considèrent que les propositions relatives à de nouveaux accords internationaux sur les produits et accords sur les céréales ainsi qu'à certaines autres pratiques nouvelles de nature à perturber les marchés peuvent avoir par contre-coup de

sérieuses répercussions négatives sur la sécurité alimentaire mondiale. De telles mesures risquent de susciter plus de problèmes qu'elles n'en résolvent et nous doutons qu'elles soient nécessaires.

Les Etats-Unis sont sceptiques quant à l'opportunité économique d'accords sur les produits ayant des incidences sur les prix mais ils continueront d'examiner cas par cas les propositions visant de nouveaux accords. Il est improbable que nous appuierions de nouveaux accords. Nous sommes de ceux qui mettent en doute l'importance, pour les pays en développement, d'un nouvel accord international sur les céréales. Comme le relève le document du groupe indépendant (WFC/1984/6), un nouvel accord international sur les céréales ne ferait vraisemblablement pas progresser sensiblement le volume net des ressources à la disposition des pays en développement ayant un déficit alimentaire et, depuis 1974, les ajustements du marché se sont faits aisément sans un nouvel accord international.

Un nouvel accord international sur les céréales ou des mécanismes analogues ne constituent pas une condition préalable de la sécurité alimentaire mondiale. L'absence d'un nouvel accord ne devrait pas servir d'excuse pour ne pas faire avancer la mise en place d'autres éléments de la sécurité alimentaire mondiale, par exemple, les réserves céréalières nationales, l'accroissement de la production alimentaire et le renforcement des infrastructures.

Les Etats-Unis considèrent que le paragraphe 16 est beaucoup trop négatif et ne reconnaît pas le potentiel extrêmement bénéfique de la reprise économique mondiale déjà amorcée dans un certain nombre de pays développés. A mesure que l'économie mondiale se redressera, il est à prévoir que les achats de produits originaires de pays en développement effectués par les pays développés augmenteront substantiellement, ce qui améliorera de façon sensible les recettes d'exportation et l'économie générale des pays en développement."

B. Autres questions soulevées par les ministres

89. Le représentant du Mexique a proposé que les ministres du Conseil lancent un appel spécial aux Etats des Catégories I et II les exhortant à régler leurs engagements en ce qui concernait la première reconstitution des ressources du FIDA et à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour que la seconde reconstitution atteigne des niveaux adéquats.

C. Programme des travaux futurs

90. A partir des préoccupations exprimées et des propositions avancées par les délégations au cours des délibérations en séances plénières et en séances privées, le Directeur exécutif a présenté à la réunion une liste de huit questions que les délégations avaient proposé d'inscrire au futur programme de travail du Conseil. Au cours d'un débat approfondi, plusieurs intéressantes questions supplémentaires ont été proposées par des délégations. Le sentiment général a toutefois été qu'il fallait se concentrer sur les éléments prioritaires susceptibles de favoriser la réalisation des objectifs du Conseil en ce qui concernait l'élimination de la faim. Compte tenu des vues exprimées par les délégations et après avoir consulté le Président de la session, le Directeur exécutif a proposé le programme des travaux futurs ci-après, qui a reçu l'aval du Conseil :

a) Toutes les activités du Conseil seront prioritairement axées sur les problèmes alimentaires de l'Afrique, comme l'a demandé le Secrétaire général de l'ONU à tous les éléments du système des Nations Unies. Dans cette optique, la mise en oeuvre des plans et politiques intéressant le secteur alimentaire des nations africaines fera l'objet d'un examen et d'une étude comparative à l'échelon régional;

b) Il a en outre été entendu que des travaux seraient entrepris sur les moyens d'améliorer le ravitaillement des déshérités et des mal nourris, et qu'ils comporteraient une évaluation de l'efficacité des dispositifs d'exécution dans ce domaine;

c) Il sera dressé un bilan des ressources nécessaires, des priorités et des efforts mobilisateurs, eu égard aux préoccupations exprimées par les délégués devant le ralentissement des flux de ressources destinées au secteur;

d) Etant donné que le commerce international est une des données du problème de la faim et des ressources, le Conseil mondial de l'alimentation continuera de suivre les démarches du GATT, de la CNUCED et d'autres institutions visant la libéralisation des échanges de produits agricoles.

91. En outre le Conseil, agissant de concert avec d'autres institutions et avec les gouvernements, examinera, sur la base de l'expérience et des connaissances acquises, les critères d'évaluation du degré d'efficacité atteint par les organismes dispensateurs d'assistance, ainsi que le rôle joué par les agro-industries internationales dans la promotion du secteur alimentaire et du développement.

92. Tous les représentants ont été d'avis que le programme de travail et les activités du Conseil devraient être axés sur les politiques et aller dans le sens d'une intensification des efforts en vue de l'élimination de la faim. Le Conseil utiliserait les travaux accomplis par d'autres organismes et institutions, en évitant les doubles emplois. Le Directeur exécutif a reconnu l'importance de cette optique et confirmé que la fonction essentielle du Conseil était de stimuler et de coordonner les actions qui aboutiraient à l'élimination de la faim et de la malnutrition.

Note

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 19 (A/37/19), par. 121.

BLANK PAGE

ANNEXE I

Liste des documents soumis au Conseil mondial de l'alimentation
lors de sa dixième session ministérielle

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
WFC/1984/1	1	Ordre du jour provisoire annoté
WFC/1984/2 et WFC/1984/2 (Résumé)	2	Progrès accomplis en vue de l'élimination définitive de la faim
WFC/1984/3	3	Coordination entre les institutions multilatérales concourant à atteindre les objectifs de la Conférence mondiale de l'alimentation
WFC/1984/4 (Première partie)	3	Les stratégies alimentaires en Afrique - progrès et questions critiques
WFC/1984/4 (Deuxième partie)	3	Les stratégies alimentaires en Afrique - quelques études spécifiques
WFC/1984/5	4	Reconduction de l'engagement pour l'élimination définitive de la faim : mesures qui pourraient être envisagées par le Conseil
WFC/1984/6	2	L'alimentation dans le monde et le problème de la faim : changements dans les perspectives et les possibilités de 1974 à 1984
WFC/1984/7 (en anglais seulement)		Current world food situation
WFC/1984/8		Rapport de la Réunion préparatoire de la dixième session du Conseil

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
WFC/1984/9	4	Evaluation complète du flux de ressources mondiales passant par les organismes des Nations Unies dirigées vers le secteur de l'alimentation et de l'agriculture
WFC/1984/10		Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur le travail de sa neuvième session
WFC/1984/11		Neuvième rapport annuel du Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire
WFC/1984/12		Lettre en date du 12 juin 1984 adressée au Président du Conseil mondial de l'alimentation par la délégation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
WFC/1984/13		Lettre en date du 13 juin 1984 adressée au Président du Conseil mondial de l'alimentation par la délégation de la République démocratique allemande
WFC/1984/NGO/1		L'alimentation dans le monde - dix ans après : le point de vue des ONG

Déclaration des organisations non gouvernementales sur les questions dont
était saisie la dixième session ministérielle du Conseil mondial

1. Une trentaine de représentants d'organisations non gouvernementales internationales et nationales (ONG) présents à la session anniversaire du Conseil mondial de l'alimentation ont préparé un exposé des questions qui, à la lumière de l'expérience des dix années écoulées, retiennent leur attention. Ils souhaitent en saisir les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les ONG que la situation alimentaire mondiale actuelle préoccupe et qui s'y intéressent directement.

2. L'expérience des ONG, qui se situe au niveau des communautés, prouve de façon évidente que la faim n'est pas uniquement un problème de disponibilités alimentaires. On a constaté qu'elle est principalement la conséquence d'un accès insuffisant aux moyens de production alimentaire et de l'absence du pouvoir d'achat nécessaire pour s'assurer une alimentation saine et suffisante. La faim est donc essentiellement liée à la misère.

3. Elle ne sera vaincue que dans le cadre d'un processus général de développement social et économique fondé sur des mesures visant les causes économiques et politiques profondes du paupérisme.

4. Dans la perspective d'efforts renouvelés et intensifiés pour triompher de la faim, les ONG insistent particulièrement sur les aspects suivants :

1) Priorité immédiate à des actions urgentes et soutenues pour atténuer le phénomène de la faim en Afrique. Tous les moyens de secours doivent être d'urgence mis en oeuvre pour sauver la vie de millions d'individus qui sont actuellement victimes de la famine et de la malnutrition en Afrique. Des engagements fermes doivent aussi être pris aux fins d'entreprendre immédiatement une action plus vigoureuse de développement à moyen et long terme afin de seconder les peuples africains dans leurs efforts tendant à atteindre l'autosuffisance en matière alimentaire. Il faut pour cela élaborer, à l'échelon régional spécialement, des stratégies alimentaires ayant en vue les objectifs suivants :

a) Accès de la population tout entière, et notamment de ses couches les plus éprouvées, à une alimentation saine et suffisante;

b) Développement des productions alimentaires locales;

c) Promotion des échanges de denrées alimentaires au niveau sous-régional;

d) Rationalisation du commerce international.

Les ONG, et particulièrement les ONG africaines, auront un rôle déterminant dans la réalisation de ces objectifs.

2) Plus ample soutien des actions menées par le système multilatéral pour réduire la faim. S'il est vrai que l'aide bilatérale au développement contribue parfois de façon très efficace aux efforts tendant à réduire la faim, elle est souvent nuancée en fonction des intérêts politiques, stratégiques ou commerciaux des gouvernements donateurs tels que ceux-ci les perçoivent. De plus, il existe une tendance croissante à fournir une assistance bilatérale qui vient en déduction de l'assistance multilatérale. Il faut inverser pareille tendance. De fermes engagements devraient être pris, à commencer par l'allocation de ressources financières fortement accrues, au profit d'une action mieux coordonnée et plus efficace du système multilatéral, ayant pour but de faire reculer la faim. Il est particulièrement impératif d'obtenir des engagements supplémentaires en ce qui concerne la reconstitution des ressources du FIDA et de l'IDA.

3) Accroître l'efficacité de l'aide alimentaire. Il n'est pas douteux que l'aide alimentaire d'urgence a sauvé des millions de vies et qu'elle continuera de le faire pour autant que les donateurs s'engageront comme il convient. Il est vital que l'aide alimentaire d'urgence comme l'aide à long terme contribuent dans toute la mesure du possible à réduire la cause profonde de la faim qui est la misère. Il faut encourager et non décourager les productions vivrières locales; or, la meilleure chance est à cet égard que l'aide alimentaire soit intégrées aux stratégies alimentaires.

4) Modifier les politiques agricoles, commerciales et autres des pays industrialisés afin de les rendre plus compatibles avec la sécurité alimentaire mondiale. Bon nombre des politiques agricoles, commerciales et autres en vigueur dans les pays industrialisés sont pour beaucoup dans le désordre présent des marchés alimentaires internationaux et elles ont souvent des incidences négatives profondes sur les pays en développement dont elles compromettent en particulier les tentatives de parvenir à l'autosuffisance en matière alimentaire. Il importe tout spécialement que les nations industrialisées renoncent aux mesures protectionnistes restrictives et écartent les obstacles au commerce qui paralysent le développement économique des nations pauvres. Les politiques qui encouragent les cultures d'exportation dans les pays en développement au détriment des productions vivrières locales, et qui font que les pauvres n'ont pas, ou ont de moins en moins, accès à la terre et à d'autres ressources dont ils ont besoin pour produire des aliments, devraient aussi être modifiées. Enfin, la montée en flèche des exportations d'armes à destination des pays en développement et l'augmentation mondiale des dépenses militaires appauvrissent encore des nations déjà déshéritées.

5) Elargir la participation des femmes à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes de développement. Les femmes, qui ont un si grand rôle dans le processus de développement, se trouvent souvent encore plus mal loties à la suite des activités de "développement". Si l'on veut que les programmes de développement aient un effet vraiment positif sur la qualité de l'existence humaine en général, il faut que cessent les discriminations dont les femmes ont de tout temps été victimes dans la vie économique et culturelle de leurs sociétés. Le processus de développement exige que soit mieux reconnu le rôle des femmes rurales qui assurent les besoins fondamentaux de leur communauté : aliments, eau, combustible, soin des enfants, entretien des personnes âgées et

des malades. De façon plus spécifique, le succès des stratégies alimentaires dépend de la participation active des femmes à la mise en place de tous les éléments intéressant la production, la distribution, la consommation et la nutrition. Les programmes d'éducation et d'alphabétisation fonctionnelle des femmes sont également des éléments essentiels de stratégies nationales tendant à satisfaire les besoins fondamentaux alimentaires et autres.

6) Amélioration de la coordination des actions menées à l'appui des tentatives de réduire la faim. Les frictions continuelles et croissantes entre les organismes internationaux, comme celles qui se produisent entre la FAO d'une part, le PAM et le CMA d'autre part, sont extrêmement regrettables et ne peuvent que compromettre les efforts tendant à réduire la faim dans le monde, en même temps qu'elles ternissent l'image du système des Nations Unies dans l'opinion publique. Ces querelles intestines rendent plus difficile la tâche du CMA, lequel doit inciter à une meilleure coordination entre les institutions qui luttent pour réduire la faim. Il est indispensable que les institutions multilatérales prennent des dispositions urgentes pour resserrer la coordination à l'échelon national et international tant entre elles qu'avec les organes gouvernementaux et non gouvernementaux. L'efficacité d'une telle coordination sera grandement favorisée par la mise au point et l'application de stratégies pour le secteur alimentaire.

7) Encourager une plus large participation des ONG à la lutte contre la faim. Les ONG des pays industrialisés et des pays en développement se doivent particulièrement de contribuer à des efforts renouvelés et intensifiés pour résoudre les problèmes pressants de la faim dans le monde et elles disposent pour cela d'une expérience et de compétences propres. Dans les pays industrialisés, les ONG pratiquent l'éducation pour le développement afin d'alerter davantage l'opinion publique et d'obtenir son appui; elles préconisent des politiques officielles favorisant de meilleures relations Nord-Sud et susceptibles d'améliorer la qualité de la vie des classes déshéritées; elles mobilisent des ressources financières et autres; elles offrent des circuits et une collaboration pour la bonne exécution des programmes et projets officiels d'assistance au développement destinés à réduire la faim - spécialement sur le plan local. Dans les pays en développement, les ONG sont souvent elles-mêmes des organisations des classes pauvres et de producteurs locaux de denrées alimentaires, ou entretiennent avec eux des relations de travail étroites. Elles mènent une action particulièrement efficace pour mettre la jeunesse, qui représente une ressource de développement considérable et sous-utilisée, en condition de contribuer pleinement à l'élimination de la faim. Elles jouent un rôle fondamental dans l'action de mobilisation des masses en vue de leur participation à toutes les formes de lutte contre la faim - y compris celles qui font intervenir des ONG d'autres pays ainsi que des institutions multilatérales et bilatérales. Pour toutes ces raisons, leur rôle devrait être officiellement reconnu et elles devraient être plus activement associées à l'élaboration et à la mise en oeuvre des stratégies visant le secteur alimentaire.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишете по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
